











DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

RA HACHIRI

2013

L'ESSENTIEL

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAYOTTE

EDITO



Le rapport d'activités 2013 du Conseil Général de Mayotte a pour ambition d'être un outil rétrospectif d'information et d'aide à la décision en vue de développer notre territoire et de préparer l'avenir.

Il récapitule par domaine d'intervention les principales réalisations 2013 de notre collectivité unique, notamment en matière de solidarité sociale et de santé, d'aménagement du territoire et du cadre de vie, du développement économique durable et de l'environnement, de la jeunesse et de la culture, de la formation et des actions éducatives.

Dans un souci de mise en relief des données, un rapport financier décrivant la structure du compte administratif 2013 et les évolutions budgétaires 2012-2013 est intégré à la fin du présent document.

En 2013, le Conseil Général a poursuivi l'intensification de l'ancrage de Mayotte au socle du droit commun national. Des instruments d'accompagnement et d'intervention sont déployés pour définir et mettre en œuvre l'action départementale dans ses champs de compétences au service de la population.

Quatre évènements marquants peuvent attester de l'ampleur et de l'intensité du travail accompli en ce sens.

Il s'agit d'abord de l'aboutissement des efforts de gestion, de maîtrise des dépenses et d'amélioration des recettes en vue de résorber la situation déficitaire apparue fin 2009. Les finances du Conseil Général arbore ainsi un excédent de résultat de clôture 2013 de 45 millions d'euros.

En second lieu, il faut souligner l'attribution de la nouvelle délégation de service public par concession du port de Longoni à une société privée dont le projet de complexe portuaire accroitra le développement économique et social ainsi que l'attractivité de Mayotte.

Dans un autre registre, le schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Mayotte fixe les objectifs partagés entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques quant à la desserte numérique de l'île à l'horizon de 2020, pour en accentuer le désenclavement et la continuité territoriale.
Enfin, l'émargement de Mayotte au rang de région ultrapériphérique de l'Europe au 1er janvier 2014 a été adopté par le Parlement Européen le 12 décembre 2013. Ce qui ouvre un nouveau chapitre inédit et incommensurable pour le développement de Mayotte.

Ce rapport d'activité présente également les perspectives et les projets majeurs à venir, tels que l'amélioration de l'organigramme du Conseil Général, l'élaboration avec les partenaires (État, communes, ...) du contrat de projet 2014-2020, le lancement de la procédure de DSP des ports de plaisance de Mayotte, la transformation du Service d'Incendie et de Secours en Service Départemental d'Incendie et de Secours.
Cependant, le contexte financier est fluctuant en raison principalement de la baisse des dotations de l'État, de l'impact de l'entrée en vigueur de la fiscalité locale directe, et du coût des transferts de compétences.
De ce fait, une très grande vigilance est de rigueur à la fois en matière de compensation financière et de gestion budgétaire.

Et pour terminer, je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent, au sein de la collectivité, pour un meilleur développement de notre territoire.

Daniel ZAIDANI
Président du Conseil Général

SOMMAIRE

MAYOTTE EN CHIFFRES 4
REGARD SUR 2013 5

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE ET SANTÉ 12

PERSONNES HANDICAPÉES 13
PERSONNES ÂGÉES 14
AIDE SOCIALE À L'ENFANCE 15
INTERVENTIONS 16
SOCIALES ET PRÉVENTION 16
SANTÉ, PROTECTION MATERNELLE 17
ET INFANTILE 17
REVENU DE 18
SOLIDARITÉ ACTIVE 18
HABITAT ET AIDE AU LOGEMENT 19

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 20

ENTREPRISES ET TOURISME 22
LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE ET D'ANALYSE 24
AGRICULTURE, 26
PÊCHE ET CULTURES MARINES 26
ENVIRONNEMENT 28
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 28
ACTIVITÉS PORTUAIRES 30

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE 32

URBANISME ET HABITAT 33
ACCOMPAGNEMENT 34
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL 34

INFRASTRUCTURES 36
TRANSPORTS TERRESTRE ET MARITIME 38
AMÉNAGEMENT FONCIER 40

SPORT, JEUNESSE ET CULTURE 42

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 43
CULTURE 44

FORMATION, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE 46

PRISE EN CHARGE DES ÉTUDIANTS ET LYCÉENS HORS MAYOTTE 47
RECHERCHE ET 48
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE 48
FORMATION 50
PROFESSIONNELLE ET INSERTION 50
OBSERVATOIRE EMPLOI-FORMATION, CITÉ DES MÉTIERS 52

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE 53

OUTILS D'APPUI AUX SERVICES 54
RESSOURCES HUMAINES 56
LOGISTIQUE ET MOYENS MATÉRIELS 58
ANNEXE 60

RAPPORT FINANCIER 60

RATIOS FINANCIERS 2013 64

Mayotte en chiffres

Population :
212 645 habitants
dont 50% moins de 17 ans

Superficie : 374 km²
Petite terre : 11 km²
Grande terre : 363 km²

17 communes
19 cantons

Population scolaire :
85 463 personnes

18 collèges publics
10 lycées publics

20 151 élèves transportés

4 361 élèves hors Mayotte pris en charge dont 3 416 étudiants et 945 lycéens

3 escales de paquebots
1 050 croisiéristes

154 escales de navires
dont 151 commerciales

Allocation enfant handicapé :
83 bénéficiaires

Allocation simple de vieillesse :
1 718 bénéficiaires

24 000 licenciés sportifs

147 équipements sportifs

325 616 passagers aériens

45 800 touristes

889 entreprises créées

Taux de chômage : 36%

234 km de routes dont
144 km de routes départementales
90 km de routes nationales

Barge maritime :
4 426 210 passagers

97% de taux de disponibilité des barges

63 associations et autres organismes de droit privé subventionnés

75 177 tonnes d'hydrocarbure et de gaz importées

JANVIER

28-30 janvier
Visite à Mayotte des autorités publiques (vice-premier ministre en charge du développement et de l'aménagement, ministre de la décentralisation) et des promoteurs privés malgaches

29 janvier
* Conférence publique sur la réforme fiscale

* Signature d'une convention de coopération décentralisée entre le Conseil Général et les régions Diana et Sava de Madagascar

FÉVRIER

1er février Inauguration du bureau des régions ultrapériphériques (RUP) à Bruxelles

17 février
Arrivée du nouveau Préfet de Mayotte, Jacques WITKOWSKI

26 février
Adoption de la loi sur la réforme des collectivités locales : en 2015, le Conseil Général deviendra le Conseil Départemental de 26 élus

MARS

4 mars Signature d'une convention de recherche et de développement partagés relative à la plateforme numérique d'accès aux documents scientifiques mahorais

28 mars Organisation du 1er forum de la formation professionnelle du Conseil Général

29-31 mars
2ème anniversaire du Département de Mayotte

AVRIL

5 avril
Attribution du « label projet » à la Cité des Métiers de Mayotte

17- 23 avril
Débats territoriaux sur la transition énergétique

26 avril Assises de la mer au port de Longoni

MAI

13-15 mai
3ème édition des journées de l'Europe

JUIN

11 juin
Accueil au port de Longoni de M. Michel AYMERIC, secrétaire général de la mer

19 juin
Signature d'une convention de partenariat dans le cadre de la prévention des risques professionnels

JUILLET

10 juillet
Lancement du 1er volet du Xème FED régional « gestion durable du patrimoine naturel de Mayotte »

AOÛT

12 août
Ouverture au public de la Cité des Métiers

SEPTEMBRE

2 septembre
Accueil de l'auteur Bernard MAGNIER à la Bibliothèque Départementale de Prêt pour une conférence sur les littératures subsahariennes francophones

5 septembre
Conférence de presse sur la fiscalité locale

6 septembre
Signature de la déclaration du concept « Canal de Mozambique »

10 septembre
Inauguration de la Cité des Métiers

20-21 septembre
2ème édition du Salon de tourisme à Mayotte

28-29 septembre
15ème édition du FIM (Festival Intermuzik de Mayotte)

OCTOBRE

17-18 octobre
19ème Conférence des présidents des RUP de l'UE à Saint-Denis de la Réunion

18 octobre
Signature de la déclaration finale des présidents des RUP, confirmant ainsi l'adhésion officielle de Mayotte

19-20 octobre
Visite à Mayotte de M. Victorin LUREL, ministre des outre-mer et M. Johannes HAHN, commissaire européen à la politique régionale

21-23 octobre
9ème forum économique des îles de l'océan-indien à l'île Maurice

25 octobre
2ndes assises à Paris sur les conditions de réussite des élèves mahorais en Métropole

NOVEMBRE

2 novembre
*Début de la nouvelle DSP (délégation de service public) du Port de Mayotte signée le 3 septembre

*Conférence sur l'illettrisme à Mayotte

18-24 novembre
Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

20 novembre
Délibération du CG976 fixant à 1% la part départementale de la taxe d'aménagement

28-30 novembre
3ème rencontre du carrefour des entrepreneurs Madagascar- Mayotte – Océan indien à Tananarive et à Majunga

DÉCEMBRE

5 décembre
Signature d'un protocole d'accord suite au mouvement de grève des agents du STM

7 décembre
1er forum ultramarin à Paris sur les préoccupations de la jeunesse

11 décembre
Insertion de 7 nouveaux sites dans le projet du SAR (Schéma d'Aménagement Régional)

18 décembre
Lancement de la plateforme numérique d'accès aux documents scientifiques mahorais.
Lien : ***http://docscimay.cg976.fr***

L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Composée de dix neuf conseillers généraux, l'assemblée départementale de Mayotte est l'organe délibérant du Conseil Général.

A chaque renouvellement, l'assemblée départementale élit parmi ses membres son Président puis forme ses commissions et désigne les conseillers qui vont siéger au sein des organismes extérieurs.
L'assemblée départementale se réunit au moins une fois par trimestre pour définir les grandes orientations de la politique départementale et voter le budget.

Conformément à la loi de février 2013 sur la réforme des collectivités locales, le Conseil Général deviendra à l'horizon de 2015 un conseil départemental de 26 élus à parité hommes / femmes.



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

A Mayotte, le Président du Conseil Général est assisté de cinq vice-présidents. En sa qualité de chef de l'exécutif, il prépare et exécute les décisions de l'assemblée. Il préside l'assemblée délibérante dont il fixe l'ordre du jour et dirige les débats. Il assure la police de l'assemblée. Il accomplit au nom du département les actes juridiques et les actions en justice.

Gestionnaire du patrimoine départemental, il est le responsable des services de la Collectivité.

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct, pour une durée de mandat de six ans. Toutefois, la durée de mandat des conseillers élus en 2011 était initialement de trois ans, mais prolongée.
A l'horizon de 2015, ils seront dénommés « conseillers départementaux ». Toutefois, chaque conseiller départemental doit être élu avec un binôme de sexe opposé.



Les conseillers généraux votent en assemblée délibérante les rapports soumis par le Président du Conseil Général.

Ils définissent ainsi les politiques départementales permettant de répondre au mieux aux attentes des Mahorais.

LA COMMISSION PERMANENTE



Aussitôt après l'élection du Président et sous sa présidence, le Conseil Général fixe la composition de la commission permanente.

Au Conseil Général de Mayotte, depuis septembre 2012, la commission permanente comprend douze membres.
Elle se réunit, sur convocation de son président, environ une fois par mois, pour délibérer sur tous les dossiers pour lesquels elle a reçu délégation de l'assemblée délibérante.

LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Au nombre de six, elles se réunissent à l'initiative de leur président, procèdent à l'examen des affaires qui leur sont soumises et présentent leurs avis à l'assemblée délibérante.

Dans le cadre de leurs travaux, elles sont assistées par les services du Conseil Général.



LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

1ère commission
Finances et développement économique

Président : M. Said AHAMADI
Membres : M. Rastami ABDOU
M. Ousséni MIRHANE
M. Ben Issa OUSSENI

2ème commission
Aménagement, environnement et cadre de vie

Président : M. Rastami ABDOU
Membres : M. Jacques Martial HENRY
M. Issoufi HAMADA
M. Issihaka ABDILLAH
M. Saïd OMAR OILI

3ème commission
Santé, action sociale et administration Générale

Président : M. Jacques MARTIAL HENRY
Membres : M. Said SALIME
M. Nomani OUSSENI
M. Ousséni MIRHANE
M. Camille ABDULLAHI
Mme Sarah MOUHOUSSOUNE

4ème commission
Culture, jeunesse et sports

Président : M. Said SALIME
Membres : M. Soiderdine MADI TCHAMA
M. Ben Issa OUSSENI
M. Zaïdou TAVANDAY
M. Assane ALI

5ème commission
Formation et insertion

Président : M. Dhouly Ali MOUSSA
Membres : M. Saïd AHAMADI
M. Ali BACAR
M. Ahamed ATTOUMANI DOUCHINA
M. Issihaka ABDILLAH
M. Nomani OUSSENI

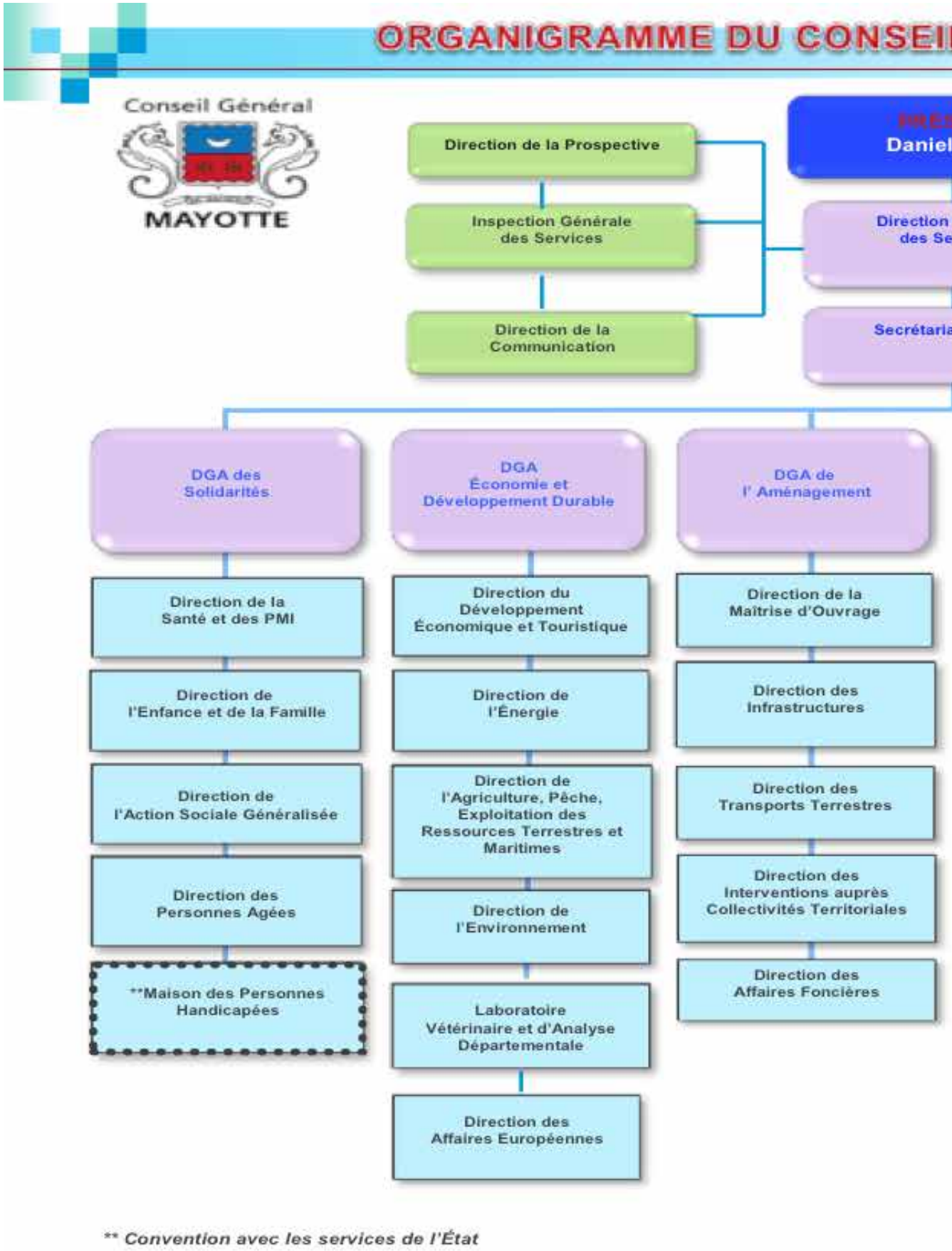
6ème commission
Coopération décentralisée et vie institutionnelle

Président : M. Assani ALI
Membres : M. Dhouly Ali MOUSSA
M. Ahamed ATTOUMANI DOUCHINA
Mme Sarah MOHOUSSOUNE
M. Saïd OMAR OILI

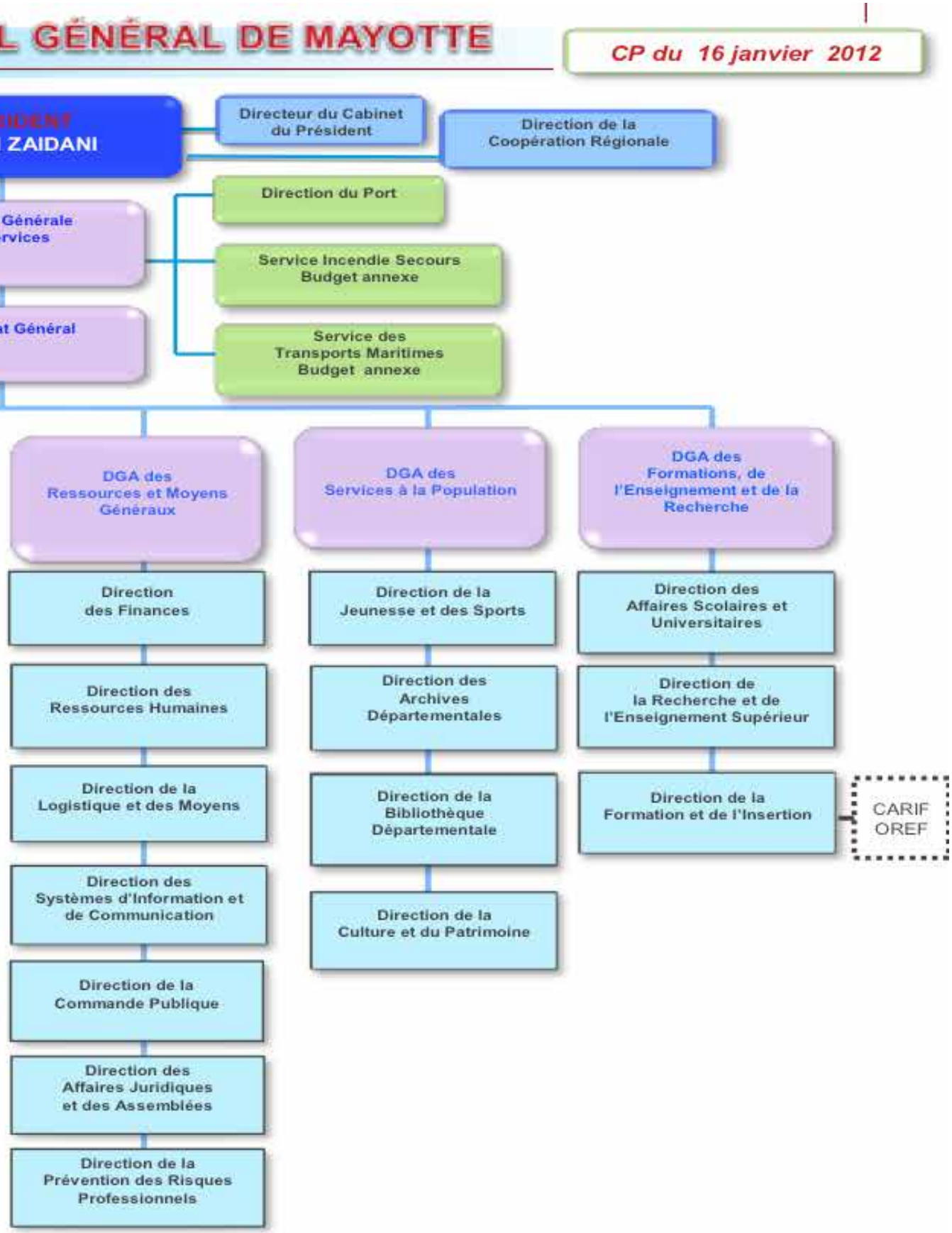
Assemblée départementale

au 1er janvier 2014





*** Convention avec les services de l'État*


L GÉNÉRAL DE MAYOTTE
CP du 16 janvier 2012
ZAIDANI
Directeur du Cabinet du Président
Direction de la Coopération Régionale
Direction du Port
Service Incendie Secours Budget annexe
Service des Transports Maritimes Budget annexe
DGA des Ressources et Moyens Généraux
DGA des Services à la Population
DGA des Formations, de l'Enseignement et de la Recherche
Direction des Finances
Direction des Ressources Humaines
Direction de la Logistique et des Moyens
Direction des Systèmes d'Information et de Communication
Direction de la Commande Publique
Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées
Direction de la Prévention des Risques Professionnels
Direction de la Jeunesse et des Sports
Direction des Archives Départementales
Direction de la Bibliothèque Départementale
Direction de la Culture et du Patrimoine
Direction des Affaires Scolaires et Universitaires
Direction de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Direction de la Formation et de l'Insertion
CARIF OREF



SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE ET SANTÉ

16 388 982 €

Les missions du Conseil Général de Mayotte dans le domaine sanitaire et social sont les mêmes que celles dévolues par la loi aux autres départements dans le cadre de la décentralisation

L'ordonnance n° 2012-785 du 31 mai 2012 étend et permet l'application au Département de Mayotte le code de l'action sociale et des familles. A titre d'exemple, la mission de l'Aide Sociale à l'Enfance est désormais entièrement obligatoire pour le Département.

Il convient de noter également les actions volontaristes du Conseil Général telles que la prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance, l'aide sociale d'urgence pour l'amélioration de l'habitat et l'accès à un logement décent.

Ainsi, malgré une forte contrainte budgétaire et les exigences grandissantes de la population, des efforts sont déployés pour assurer le fonctionnement des services sociaux et plusieurs actions sont menées en faveur des allocataires.

Enfin, la politique du Conseil Général en matière d'aide sociale s'est vue renforcée avec l'avènement du RSA (Revenu de Solidarité Active), un dispositif de droit commun rendu applicable à Mayotte depuis le 1er janvier 2012 par l'ordonnance n° 2011-1641 du 24 novembre 2011et le décret n° 2011-2097 du 30 décembre 2011.

PERSONNES HANDICAPÉES

PERSONNES ÂGÉES

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

INTERVENTIONS SOCIALES ET PRÉVENTION

SANTÉ, PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

AIDE AU LOGEMENT

PERSONNES HANDICAPÉES

NOS ACTIONS 2013

Accueil et suivi par les Unités Territoriales d'Action Sociale

• Accompagnement socio-éducatif des personnes et familles, le cas échéant aide à domicile. Ce sont pour la plupart des femmes isolées avec des enfants en situation de handicap et sans ressources.

• Orientation des personnes vers les partenaires compétents suivant la problématique

Maison des Personnes Handicapées

• Près d'un millier de dossiers ont été réceptionnés en 2013 à la MPH (Maison des personnes handicapées), soit au total 3067 dossiers depuis sa création.

• Réalisation de réunions techniques sur les prestations et les conditions d'éligibilité

• Orientation scolaire des enfants en milieu ordinaire adapté. Les élèves ne bénéficient toutefois pas de prise en charge globale telle que proposée lors de l'évaluation médico-sociale.

• Réalisation d'une matinale d'informations pour l'insertion professionnelle des personnes reconnues travailleurs handicapés



PERSPECTIVES 2014

• Préparation de la mise en place de la PCH (Prestation de compensation de handicap)

• Adoption et mise en œuvre du dispositif « accueil familial pour personnes âgées et personnes handicapées »
• Ouverture du Centre d'Action Médico-sociale Précoce
• Réalisation du schéma départemental du handicap
• Formation des « aidants et accueillants familiaux » pour personnes âgées et handicapées

• Ouverture des centres locaux d'information pour personne âgée et handicapées au sein des CCAS.
• Organisation d'un séminaire sur le handicap à Mayotte
• Organisation du service Maison des Personnes Handicapées

845 756 €

135 bénéficiaires de l'ASPH (Allocation Spécifique aux Personnes Handicapées)

Montant de l'ASPH : 184 464 €

Allocation compensatrice pour handicap : 470 400 €

1 278 personnes accueillies dans les UTAS et 456 visites à domicile

925 bénéficiaires de l'accompagnement socio-éducatif dont :
71% de femmes
50 % de célibataires avec enfants

1 013 dossiers vus en Commission PH dont 378 pour adultes et 635 pour enfants

Accords AAH : 249
Accords ASPH : 48
Accords AEEH : 314

369 accords compléments tierce personne

162 personnes reconnues travailleur handicapé

272 orientations en milieu ordinaire adapté et 53 orientations par défaut

125 orientations en établissement et services sociaux et 7 par défaut

575 cartes d'invalidité dont 209 avec mention « besoin d'accompagnement » et 55 cartes de priorité



PERSONNES ÂGÉES

NOS ACTIONS 2013

Prise en charge de la dépendance

Les personnes âgées ou en situation de dépendance ont de faibles ressources ou souvent inexistantes.

Les aides allouées permettent de soutenir les familles de manière ponctuelle en tenant compte de l'évolution de la situation de la personne handicapée.

Secours exceptionnel

Il s'agit des aides d'urgence permettant de financer l'achat des laves linges en faveur des personnes dépendantes pour soulager les aidants familiaux.

PERSPECTIVES 2014

Lancement du schéma de gérontologie

• Mise en place du Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées
• Extension de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et la PCH

5 521 010 €

227 personnes prises en charge à domicile

Allocation pour dépendance : 1,6 M€

50 bénéficiaires du secours exceptionnels pour un coût de 12 173€

Bons alimentaires : 22

Personnes reçues et suivies dans les UTAS : 1 572

1 718 bénéficiaires des l'allocation simple vieillesse (ASV)

Coût total du dispositif ASV : 3,9 M€

27 bénéficiaires du complément de l'allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA) pour un coût de 43 800€

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

NOS ACTIONS 2013

En 2013, l'AED (Action educative à domicile) constituait la mission essentielle et prioritaire de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). L'AED a pour objectif d'éviter la dégradation des situations, la marginalisation et les situations de précarité des familles et des enfants.
Cette forme d'intervention est destinée à maintenir l'enfant dans son milieu habituel.

Prévention et actions rattachées

Mandats en milieu ouvert

En 2013, 143 mesures AEMO (mandat en milieu ouvert) étaient exercées sur 206 enfants et 50 AED sur 63 enfants. Le nombre des mesures AEMO et AED est en baisse. Aussi, la saisine judicaire par les partenaires (vice rectorat CHM, PMI...) est limité, et ce grâce notamment à la création de la cellule Basse Maltraitance.

Aides à domicile

Plusieurs familles ont bénéficié d'une intervention d'aide à domicile, et un bilan de situation est régulièrement organisé entre le référent de la situation et l'aide à domicile.

Placement

Enfants admis à l'ASE

Dans le cadre du placement familial, l'ASE a admis des enfants pour plusieurs mesures. Les mineurs, surtout isolés, sont suivis par des assistants socio-éducatifs à raison d'une trentaine de mesures par éducateur. Une soixantaine d'entre eux retournent chez leur représentant légal sur le territoire après l'Action en Milieu Ouvert.

Enfants confiés à l'ASE dans le cadre d'une mesure de tutelle

Parmi les différents statuts des enfants confiés à l'ASE, la tutelle est une décision judiciaire mise en œuvre pour répondre à l'absence de responsable légal lorsque celui-ci est décédé ou empêché de manière durable.

Adoptions

Des pupilles de l'Etat ont été adoptés en 2013 et plusieurs d'entre eux bénéficient d'un projet d'adoption.

Informations préoccupantes

Origine de l'information Préoccupante

Association TAMA : 24.3 %
Education Nationale : 21.9 %
Parquet : 9 %
PMI : 9 %
DASTI : 8.3 %
CHM : 7.7 %

Administration ad hoc

Permettant à une collectivité de se substituer aux parents pour exercer les droits de leur enfant mineur en son nom, le Conseil Général a souhaité ne plus être désigné afin de procéder à une répartition plus juste de la charge de travail que représente cette mission.

20 travailleurs sociaux

2 agents administratifs

6 techniciens sociaux

732 informations préoccupantes reçues

293 mesures de placement

182 mineurs isolés placés

62 sur 89 enfants ont retrouvé leurs parents sur le territoire

59 enfants en accueil provisoire

8 assistants socio-éducateurs

13 contrats jeunes majeurs

131 mains levées

74 assistantes familiales agréées

21 familles bénéficiaires d'aide à domicile

432 enfants confiés à l'ASE

13 pupilles de l'Etat

2 enfants adoptés

7 tutelles

191 ordonnances provisoires de placement (OPP)



PERSPECTIVES 2014

Réorganisation du service pour répondre aux attentes des mineurs confiés et de leurs familles



INTERVENTIONS SOCIALES ET PRÉVENTION

NOS ACTIONS 2013

Principaux supports de l'activité des UTAS

Les référents d'UTAS (Unité territoriale d'action sociale) assurent un rôle de coordination et de gestion d'équipe pluridisciplinaire.

Commission d'attribution de secours exceptionnels :

Elle se réunit tous les quinze jours pour statuer sur les demandes de secours exceptionnels présentées par les travailleurs sociaux au profit des usagers.

Réunions de synthèse :

Elles sont organisées à la demande des travailleurs sociaux afin d'acter des décisions formelles pour des situations nécessiteuses.

Réunions de concertation :

Elles ont pour but d'étudier de manière partenariale des situations complexes. Elles sont organisées une fois par mois par UTAS et permettent aux travailleurs sociaux demandeurs d'avoir un appui technique sur des situations pouvant déboucher à des orientations d'action.

Problématiques rencontrées dans les UTAS

Les actions menées ont permis de relever les principales problématiques rencontrées dans les unités : la précarité, l'accès aux droits, les problèmes familiaux, la protection de l'enfance, les problèmes liés à la santé et au handicap.
La précarité et son corollaire problème alimentaire gagnent de plus en plus de terrain.
A titre d'illustration, les familles monoparentales vivant avec des enfants dans des conditions déplorables sans ressources saisissent de plus en plus les travailleurs sociaux pour avoir des aides alimentaires.

Personnes reçues par UTAS

De nombreuses personnes sont accueillies dans les différentes UTAS. L'UTAS de Mamoudzou concentre le plus grand nombre de situations traitées.

Soutien financier aux associations

Des acteurs associatifs ont été soutenus dans le cadre de leurs actions d'interventions sociales.

991 278 €

6 594 personnes reçues par les assistantes sociales

Montant des allocations mensuelles attribuées par les UAS : 21 k€

Montant des secours d'urgence : 219 k€

Dépenses relatives à l'aide à la personne : 185 k€

5 UTAS pour 56 agents

5 référents d'UTAS

14 assistants de service social

6 auxiliaires sociales

19 agents d'accueils interprètes

6 594 personnes reçues dans les UTAS dont 2 042 à l'UTAS de Mamoudzou

Subventions octroyées aux associations : 221 k€

Rapatriement de corps : 117 k€

PERSPECTIVES 2014

Réalisation d'une étude prospective afin d'apprécier l'impact financier des mesures suivantes :

aide à la gestion des prestations sociales et accompagnement social individualisé

fonds d'aide aux jeunes (de 18-25 ans) en difficulté afin de permettre leur insertion sociale et professionnelle

SANTÉ, PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

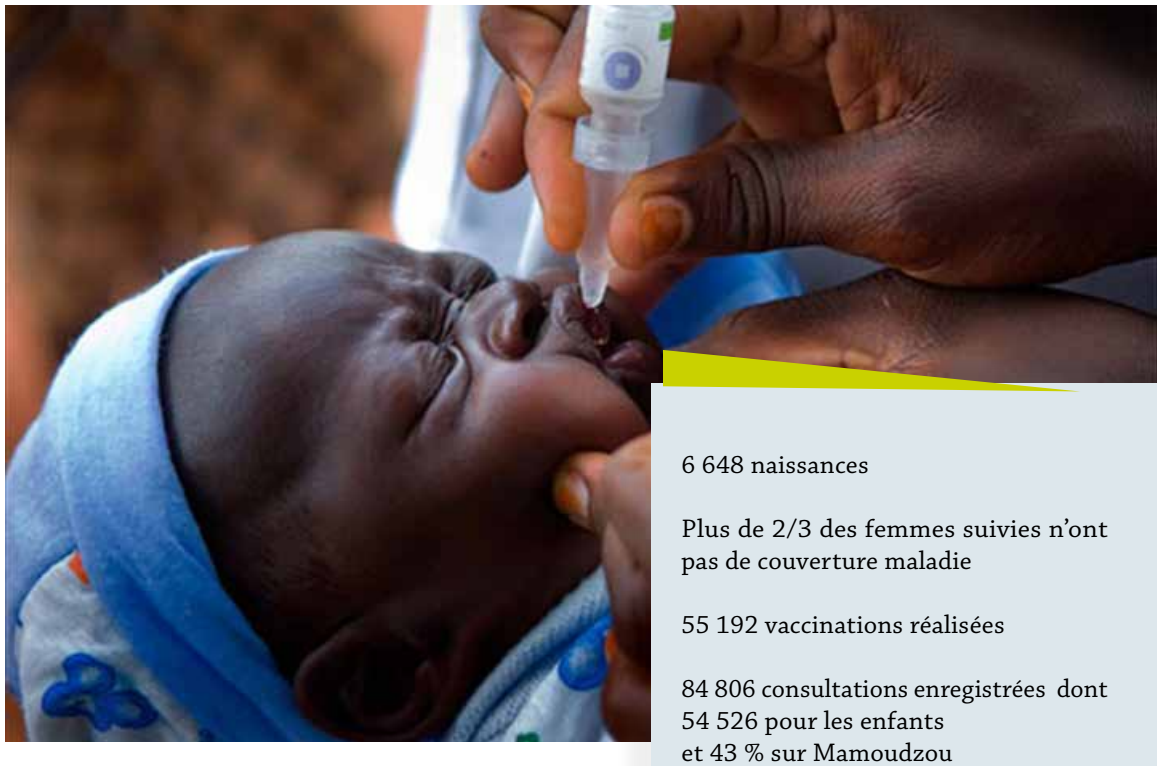
NOS ACTIONS 2013

Suivi de la femme

• Consultation et suivi des femmes en pré et post natal (grossesse, pré-IVG, contraception, ...).
Une grande partie des consultations se font à Mamoudzou. Plus de la moitié des consultations concernent le suivi des grossesses. La pilule reste le moyen de contraception le plus utilisé à Mayotte.
• Prévention en milieu scolaire par les sages-femmes

Suivi de l'enfant

• Réalisation de consultations et de vaccinations en faveur des enfants
• Suivi staturo-pondéral pour les enfants en insuffisance pondérale



6 648 naissances

Plus de 2/3 des femmes suivies n'ont pas de couverture maladie

55 192 vaccinations réalisées

84 806 consultations enregistrées dont 54 526 pour les enfants et 43 % sur Mamoudzou

15 801 consultations de suivi de grossesse dont

1 053 consultations pré-IVG dont 455 revues en post IVG

30% de consultations de contraception

Consultations pour insuffisance pondérale moyenne : 4%

Consultation pour insuffisance pondérale modérée : 16 %

2 % des enfants consultés sont en surpoids par rapport à l'âge

PERSPECTIVES 2014

PMI Femme

• Création des Centres d'Education et de Planification Familiale
• Préparation et accompagnement à la parentalité
• Développement du travail en réseau avec les partenaires (associations agréées, réseaux de santé, CHM, médecins et sages-femmes libéraux, ...)
• Développement du recueil des données épidémiologiques et analyse des indicateurs de santé nationaux

PMI Enfant

• Mise en place de nouveaux outils de recueil de données
• Prise en charge de la malnutrition dans le cadre du protocole expérimental de supplémentation protéino-vitamino-calorique en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé

• Evaluation de la couverture vaccinale en 2013 des enfants de neuf mois et de deux ans
• Participation au suivi, dépistage et accompagnement des enfants handicapés
• Mise en place du Plan Autisme en collaboration avec nos différents partenaires

Logistique et ressources humaines

• Mise aux normes des centres de PMI
• Informatisation des PMI pour permettre la diffusion des indicateurs de santé de la population suivie en PMI
• Formation des agents pour améliorer le service de soins



REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

NOS ACTIONS 2013

- Accompagnement des bénéficiaires de l'allocation RSA (Revenu de solidarité active)
- Elaboration de CER (Contrat d'engagement réciproque) et de contrats d'orientation (particulièrement en orientation professionnelle)
- Mobilisation des CUI (Contrat unique d'insertion) dans ses déclinaisons en CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le secteur non marchand ou en CIE (Contrat d'initiative vers l'emploi) dans le secteur marchand
- Création d'une instance chargée d'examiner les dossiers des allocataires qui présentent des difficultés (demande de réorientation, suppression du versement de l'allocation,...), les projets d'insertion et de formuler des propositions relatives à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

PERSPECTIVES 2014

Validation du Programme départemental d'insertion, consistant à définir la politique départementale d'insertion

Recensement des besoins et de l'offre locale d'insertion, puis planification des actions d'insertion



8 314 817 €

980 830€ mobilisés

7 sites d'accueil du RSA

100 agents dont 30 référents uniques

87% du public est à la recherche d'emploi.

12 379 bénéficiaires du RSA

Allocation RSA : 9,6 M€

Réévaluation du RSA à 37,5 %

Mayotte a bénéficié de 1 800 CUI-CAE et de 27 CUI-CIE

553 CER établis

1 811 contrats d'orientation

500 CUI-CAE mobilisés pour les bénéficiaires du RSA :

- Communes et associations : 200
- Conseil Général : 200
- Renouvellements : 100





HABITAT ET AIDE AU LOGEMENT

NOS ACTIONS 2013

•Instruction des demandes d'aide à l'habitat

Les bénéficiaires du FASUL (Fonds d'Aide Sociale d'Urgence pour le Logement) sont des habitants qui résident dans des logements très insalubres et souvent délabrées.

Caractéristiques de demandeurs

La majorité des bénéficiaires sont des personnes isolées (37%), suivies par les familles en couple sans enfants (21%).

Le nombre de demandes d'aide a augmenté pour les tranches d'âge supérieures à 60 ans (soit 61%), dont leurs principales ressources sont l'ASPA (allocation spécifique aux personnes âgés), les allocations familiales pour les familles qui ont des enfants en bas âge.

Réalisation des travaux

Des travaux de réhabilitation de logement ont été réalisés, de même que des branchements de compteurs d'eau et d'électricité.

PERSPECTIVES 2014

Mettre l'accent sur les besoins des personnes de troisième âge, handicapées et démunies

Favoriser la formation des agents dans le domaine du logement

Lutter contre les exclusions sociales des personnes en situation de grande précarité



845 756 €

Budget alloué pour le dispositif : 628,8 k€

Financement : 7 000 à 15 000€ par ménage

207 dossiers instruits

95 dossiers enquêtés

79 dossiers passés en commission

78 dossiers avec avis favorable

56 dossiers réalisés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10 081 895€

Acteur majeur du développement de l'Île, le Conseil Général s'inscrit dans une démarche de développement économique et touristique alliant l'économie, la protection de l'environnement et des ressources terrestres et la maîtrise de l'énergie.

Il soutient ainsi les différents acteurs du développement économique, notamment en créant les conditions favorables d'exercice de leurs activités.

Aussi, devenue département de droit commun et région ultrapériphérique de l'Europe, la collectivité fait face à de nouveaux enjeux (fiscalité directe locale de droit commun, rupéisation de Mayotte, réalisation de documents stratégiques ou de schémas territoriaux,...).

Le but est de répondre aux exigences du droit commun et aux normes européennes.

C'est dans ce sens que le Conseil Général collabore avec des partenaires, notamment institutionnels (Etat, communes,...) pour élaborer divers documents stratégiques.







ENTREPRISES ET TOURISME

NOS ACTIONS 2013

Accompagnement des acteurs du développement économique

• Réception des dossiers de demande de subvention
• Toilettage des dossiers de subvention en attente de paiement. Des restes à payer aux entreprises mais aussi des titres de recettes à émettre ont été ainsi relevés.

• Attribution de subventions aux chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat)
• Attribution de parcelles en ZAE (zone d'aménagement économique) aux entreprises souhaitant développer leurs activités industrielles
• Contrôle des entreprises installées à la ZAE de la vallée III à Longoni. Des irrégularités relatives à leurs situations financières et juridiques ont été ainsi soulevées.

• Participation à la cérémonie des trophées mahorais des entreprises afin de valoriser l'entreprenariat, l'innovation et le dynamisme des entreprises locales

• Suivi de la gestion du marché couvert de Mamoudzou et des stands « brochettis »

Accompagnement des actions de promotion et du développement économique

• Attribution de subventions au CDTM (comité départemental du tourisme de Mayotte)

• Organisation des programmes d'actions ci-dessous qui ont permis de promouvoir les entreprises de la région « océan indien » :
carrefour des entrepreneurs Madagascar - Mayotte - Océan indien
échanges économiques entre le Conseil Général et des opérateurs économiques malgaches par le biais des conventions de Coopérations Régionales et Economiques

9ème Forum économique des îles de l'océan indien

• Participation à diverses actions de conseil en insertion socio-économique et intégration des mahorais hors Mayotte

Stratégie de développement touristique et de l'artisanal

• Poursuite des études de sites touristiques du PADD. Et de nouveaux sites ont reçu un avis favorable pour être intégrés dans le projet SAR (Schéma d'Aménagement Régional) de Mayotte

• Diagnostic des structures d'hébergement touristiques et des restaurants gastronomiques du département

Fiscalité directe locale, octroi de mer, défiscalisation

• Analyse des statistiques douanières et des caractéristiques économiques de Mayotte
• Organisation de séminaires et conférences de presse afin de mieux informer la population sur les enjeux de la fiscalité directe locale à Mayotte

4 085 492 €

Dotation de fonctionnement attribuée à la CCIM : 865,4 k€

Dotation de fonctionnement attribuée à la CMA : 787,8 k€

Subvention au CDTM : 1,9 M€

1 M€ de restes à payer aux entreprises dans le cadre des subventions octroyées

7 nouveaux sites repérés à intégrer dans le SAR



PERSPECTIVES 2014

• Réorganisation des services afin de mieux répondre aux enjeux actuels du développement économique et touristique de l'île• Mise en place des appels à projet pour l'octroi des subventions aux entreprises
• Mise en place d'une agence locale de développement



LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE ET D'ANALYSE

Le laboratoire départemental vétérinaire et d'analyses est un service d'aide à la décision en matière de sécurité sanitaire et environnementale, notamment à travers des analyses d'échantillons.

NOS ACTIONS 2013

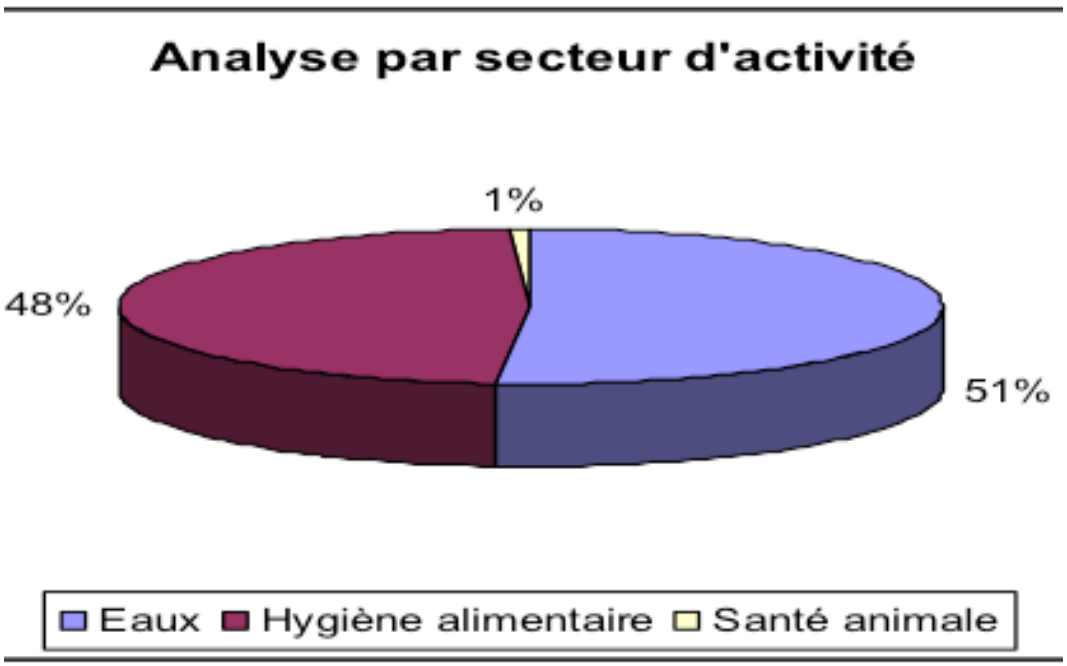
Pôle santé animale

• Enregistrement des demandes d'analyse
• Analyse d'échantillons :
• en santé animale, notamment pour les besoins analytiques du Service de l'Alimentation (Etat) et de la CAPAM (chambre d'agriculture et de la pêche de Mayotte)
• en eau
• en hygiène alimentaire

Bilan général des trois secteurs d'activité

Le chiffre d'affaires réalisé dans les trois secteurs se répartit comme suit.
Le bilan global des activités reste stable au niveau du chiffre d'affaire réalisé, malgré une baisse de

10% de l'activité en hygiène alimentaire par rapport à l'exercice 2012.



106 888 €

1 288 entrées pour analyse en santé animale
1 263 entrées pour analyse des eaux
1 436 entrées pour analyse en hygiène alimentaire
Recettes obtenues : 186 k€

PERSPECTIVES 2014

• Obtenir le marché du contrôle sanitaire des eaux de l'ARS (Agence Régionale de la Santé de l'océan indien)
• Mise en place d'un accompagnement pour développer les compétences professionnelles



AGRICULTURE, PÊCHE ET CULTURES MARINES

NOS ACTIONS 2013

Infrastructures et aménagements agricoles, parc arboriculture

• Accompagnement des agriculteurs locaux notamment dans l'aménagement des parcelles ou dans la création de voies d'accès rurales

• Réalisation d'expertises permettant de constater la qualité et la valeur des productions végétales, animales et des équipements agricoles
• Réalisation d'extensions électriques et des voiries rurales pour permettre le désenclavement des zones agricoles et rurales

• Promotion de la production et commercialisation de mangues de qualité dans l'île. Une autre variété de mangue (Joseph) a été produite. Plusieurs plants de manguiers greffés ont été ainsi implantés chez des agriculteurs.

• Production de plusieurs autres variétés locales de la collection d'agrumes : citron « mogé », « vouraba », et « kapou »

• Expérimentation des plants de litchis et manguiers à la station de Dembéni

Programmes traditionnels du développement du secteur primaire

De nombreuses actions ont été menées par le Conseil Général pour soutenir les structures agricoles, comme suit :
• Attribution d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs

• Subvention accordée à plusieurs structures agricoles (AFICAM, lycée professionnel agricole de Coconi, AQUAMAY, ...), notamment pour former les jeunes et moins jeunes aux métiers agricoles
• Aide à l'aménagement hydraulique, la mécanisation, l'équipement agricole, ...
• Soutien aux investissements des filières de pêche et d'aquaculture

Accompagnement technique des projets structurants

En matière d'aquaculture, une étude a été menée dans le cadre de la réalisation du schéma régional de développement de l'aquaculture.

Aussi, un projet de création d'un CRD (centre de recherche et de développement aquacole) à Hajangua en partenariat avec l'IFREMER et AQUAMAY a été entamé.

PERSPECTIVES 2014

• Réflexion sur la voirie rurale et définir les orientations en matière de desserte des zones rurales

• Exécution des programmes de voirie rurale votés par les élus

• Etat des lieux sur l'électrification pour les activités agricoles et les installations d'hydrauliques agricoles
• Etablissement d'un règlement d'intervention sur les dossiers de demande d'extension électrique pour activité agricole

• Redynamisation de la filière ylang-ylang par la captation de nouveaux marchés au niveau international
• Poursuite de l'implantation de nouveaux vergers de manguiers chez les agriculteurs

• Innovation des procédés d'extraction ou de production d'huile essentielle et cosmétique

• Finition de l'aménagement du local de stockage de produits, de vestiaires et de restauration des agents

• Mise en place d'un comité de pilotage du CRD réunissant les différents partenaires (Ifremer, centre universitaire de formation et de recherche à Dembéni, Conseil Général, État, Aquamay, ...)

5 622 352 €

Recettes encaissées par la régie mécanoculture : 5,4 k€
Actions réalisée en 2013

Dépenses mandatées sur les opérations de voirie rurale menées en 2013 : 4,8 M€
602 plants de manguiers greffés dont 104 implantés
1 autre variété locale de mangue produite
3 autres variétés locales d'agrumes produites
6 jeunes agriculteurs aidés pour une dotation de 81,4 k€
6 structures agricoles subventionnées pour un montant total de 1,5M€ dont 99% destinés à leur fonctionnement
5 390 litres de carburant consommés par les engins agricoles
23 parcelles labourées
12 parcelles broyées





ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOS ACTIONS 2013

Protection des ressources en eau et gestion des eaux pluviales

• Transfert de la gestion des retenues collinaires de Dzoumogné et de Combani au SIEAM (Syndicat intercommunal des eaux)
• Suivi et entretien de quelques rivières pérennes très encombrées (rivière d'Ourovéni, ...)
• Sensibilisation de la population sur l'importance de la protection et la préservation des ressources en eau

• Appui institutionnel et soutien aux communes de Dzaoudzi-Labattoir, Pamandzi, Sada, M'tsamboro, Mamoudzou, à la réalisation des schémas directeurs des eaux pluviales sur leur territoire dans le cadre de l'assistance technique du IX^{ème} FED

Gestion des déchets Le chiffre d'affaires réalisé dans les trois secteurs se répartit comme suit.

• Organisation des réunions du comité de suivi du PEDMA (Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés)

• Finalisation du projet d'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Dzoumogné et transfert de l'exploitation au SIDEVAM de Mayotte (syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets)

• Appui au SIDEVAM dans l'exercice de ses missions (appui à la mise en place d'une délégation de service public,...) et dans son développement
• Soutien aux actions de développement des filières de collecte et de traitement des déchets (opération tri sélectif, installation de bacs de collecte)

• Rédaction du cahier de charges du PRED (Plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux).

Patrimoine naturel

• Définition d'une stratégie biodiversité pour un développement durable de Mayotte
• Conventionnement de financement avec l'Etat pour la réalisation du SRCE (schéma régional de cohérence écologique)
• Entretien et valorisation de plusieurs sites acquis par le conservatoire du littoral, protection et aménagement du littoral

Education à l'environnement

• Animation et sensibilisation auprès de divers publics
• Formation des relais locaux (acteurs de l'éducation populaire, ...)
• Impulsion d'une démarche d'exemplarité au sein des services du Conseil Général

Climat et énergie

• Finalisation et restitution du diagnostic du PCET (Plan climat énergie territorial)

• Mise en place d'un Espace Info Energie

• Rédaction d'une Charte « Mayénergie Plus », un dispositif technique et d'incitation aux économies.

123 180 €

2 retenues collinaires transférées au SIEAM

5 communes bénéficiaires d'un financement de 100% pour réaliser leur schéma directeur des eaux pluviales

14 sites entretenus

Près de 89 agents déployés pour la gestion et la valorisation des sites

17,5k€ obtenus dans le cadre du fonds de coopération régional de l'Etat pour l'étude de la connaissance et la valorisation de la flore de l'archipel des Comores

18 séances éducation à l'environnement pour :

- 655 scolaires
- 200 jeunes
- 1 000 adultes

Participation de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) au projet PRED : 40 k€

PERSPECTIVES 2014

Construction d'une véritable stratégie territoriale en matière d'eau

Création d'un office de l'eau à Mayotte

Promotion de l'utilisation des eaux pluviales sur le territoire et accompagnement des communes dans la mise en place de schémas directeurs des eaux pluviales

Mise en oeuvre du SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) dans le cadre des programmes de mesure et des contrats rivières

Mise en place d'un observatoire des déchets qui alimentera les différents comités de suivi et réalisation d'étude dans le cadre des révisions des plans (PEDMA, PRED, Plan DASRI, Plan déchets de BTP)

Mise en place de la politique de préservation des ENS (espaces naturels sensibles) sur l'ensemble du territoire et sa valorisation

Conservation et maintien de la biodiversité sur l'ensemble du territoire

Accentuation des actions de formation visant à la valorisation du patrimoine et à la protection de l'environnement
Remobilisation de la vie associative environnementale





ACTIVITÉS PORTUAIRES

NOS ACTIONS 2013

• Finalisation de la nouvelle procédure de DSP (Délégation de Service Public) du Port de Mayotte

• Gestion des dossiers du référé précontractuel DSP et de la 2ème phase du contentieux DSP

PERSPECTIVES 2014

• Suivi de l'exécution de la convention de DSP du Port de Mayotte

• Finalisation de la mise en place du code ISPS (International Ship and Port Security), en français Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires

• Elaboration du PSP (Plan de Sûreté Portuaire)

• Finalisation et signature d'une convention de concertation entre l'Autorité Portuaire et l'Autorité investie du pouvoir de police portuaire

• Relance du processus de transfert du port de Mayotte en pleine propriété

• Relance du projet de formation d'auxiliaires de surveillance et renforcement des missions de police de l'exploitation et de la conservation du domaine public portuaire

• Lancement de la procédure de DSP des ports de plaisance

Aussi, un projet de création d'un CRD (centre de recherche et de développement aquacole) à Hajangua en partenariat avec l'IFREMER et AQUAMAY a été entamé.



143 983 €

Nombre d'escales de navires : 154 (- 16% par rapport en 2012) dont 151 escales commerciales

Tonnage brut importés (hors hydrocarbures) : 308 429 (+ 6 % par rapport en 2012)

Tonnage brut en transbordement : 299 890 (stable par rapport en 2012)

Tonnage brut manipulé (hors hydrocarbures) : 649 854 (+2% par rapport en 2012)
Tonnage hydrocarbures et gaz : 75 177 (- 8 % par rapport en 2012)

Conteneurs équivalent vingt pieds manipulés : 52 795

Conteneurs équivalent vingt pieds en transbordement : 15 496



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

Les actions menées par le Conseil Général dans le cadre de l'aménagement du territoire ont pour but l'amélioration du cadre de vie des mahorais. Ces actions transversales concernent principalement l'urbanisme, le logement social, l'accompagnement des projets communaux, les infrastructures (routes, ouvrages en bâtiment, télécommunications, ...), le transport et la mobilité de la population.

65 865 151 €

L'accompagnement au développement local des communes se traduit de ce fait par l'attribution de subventions d'investissement, la mise à disposition de moyens humains.

Enfin, la collectivité mène des actions en matière foncière et immobilière afin de mieux connaître son patrimoine et de procéder à la régularisation des parcelles présumées lui appartenir, mais occupées par autrui de manière coutumière C'est-à-dire, une occupation de bonne foi, paisible et continue d'une parcelle depuis plus de dix ans, qui permet d'en devenir propriétaire de droit commun.

URBANISME ET HABITAT

ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

INFRASTRUCTURES

TRANSPORTS TERRESTRE ET MARITIME

AMÉNAGEMENT FONCIER



URBANISME ET HABITAT

NOS ACTIONS 2013

• Dans le cadre de l'élaboration du SAR (Schéma d'aménagement régional de Mayotte), les actions ci-dessous ont été réalisées.

• Révision générale du PADD de Mayotte (Plan d'aménagement et de développement)

• Élaboration du SAR : réunions avec les communes de Mayotte, ateliers de travail avec les acteurs socio-professionnels, définition des nouvelles orientations, choix du scénario «équilibre économique et polarisation » et conception d'un SRCE (Schéma régional de cohérence écologique) qui doit être pris en compte dans le SAR

• Dans le cadre du logement et de l'habitat :
• participation à la réunion du comité technique départemental de résorption de l'habitat insalubre à Mayotte

• participation au financement de logements sociaux (accession sociale à la propriété LAS, LATS, logement locatif LLS, LLTS, PLS)

824 153 €

10 ateliers d'acteurs socioprofessionnels réalisés dans le cadre de la révision du PADD
57 logements financés en accession sociale à la propriété dont 21 livrés en 2013
151 logements locatifs financés en 2013 dont 72 mis en chantier
79 logements locatifs livrés

PERSPECTIVES 2014

• Poursuite des travaux relatifs au projet SAR
• Concrétisation de la participation du Conseil Général aux opérations ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) de M'gombani à Mamoudzou



ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELO

NOS ACTIONS 2013

• Reconstitution des données perdues suites aux divers cambriolages et vols de matériels informatiques (ordinateurs, ...)
• Etat des lieux des projets conventionnés mais caducs
• Enquête sur les difficultés des communes

• Participation à la définition des orientations du département dans le cadre du plan d'actions de Mayotte 2014-2025
• Instruction de plusieurs dossiers de demande de paiement pour des subvenions antérieures



OPPEMENT LOCAL



8 24 153 €

10 ateliers d'acteurs socioprofessionnels réalisés dans le cadre de la révision du PADD

57 logements financés en accession sociale à la propriété dont 21 livrés en 2013

151 logements locatifs financés en 2013 dont 72 mis en chantier

79 logements locatifs livrés

Evolutions prévues à partir de 2014

• Concrétisation des dossiers relatifs aux contrats territoriaux

• Gestion des conventions signées avec les communes en 2012 et 2013

• Participation à l'élaboration du contrat de projet 2014-2020



INFRASTRUCTURES

NOS ACTIONS 2013

Ouvrages en bâtiment et électrification rurale

• Dans le cadre du 9ème FED (Fonds Européen de Développement) :
• Réception de l'ouvrage ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux) » de Dzoumogné
• Réalisation des études et travaux de gestion des eaux pluviales dans les communes de Mamoudzou, Sada, M'tsamboro et de Petite Terre
• Réalisation des travaux de quais de transfert de déchets ménagers à Malamani et à Hamaha

• Lancement de la phase « étude » du projet de Cité administrative du Conseil Général

• Construction et réhabilitation de PMI
• Démarrage des études sur la réhabilitation et mise aux normes du stade de Cavani et du centre Abdallah MAMI
• Démarrage des travaux du complexe sportif de Pamandzi
• Réalisation des travaux de la gare maritime du STM

• En matière d'électrification rurale, les travaux réalisés sont :
• La restructuration BT de M'zoizia, du poste de Bouyouni, etc...
• Le renforcement et l'extension HTA et BT dans divers lieux (Sada, Mangajou, Passamainty, Tsingoni, M'tsangadoua, Sohoa, Bouyouni, ...)

Infrastructures routières

• Entretien des couches de roulement (réalisation des trottoirs, mur de soutènement, caniveaux, chaussée, ...) des routes départementales suivantes :

• RD1 : Lazaré, Soulou, M'tsangamouji, Acoua
• RD2 : Carrefour Dzoumogné au centre de stockage des déchets
• RD3 : Passamainty, traversée et montée de Vahibé
• RD8 : Ouangani
• Sécurisation des abords de l'accès au collège de M'tsangamouji

Réception du quai de transfert des déchets de Malamani
• Début des travaux du quai de transfert des déchets de Badamiers
• Finalisation de l'étude du quai de transfert des déchets ménagers du centre à Kahani

• S'agissant du projet de cité administrative à Kawéni, il est prévu :
• la poursuite des études et la réalisation de la 1ère tranche (construction des bâtiments administratifs)
• L'élaboration de schémas directeurs pour l'aménagement et
l'extension du siège du Conseil Général, de la zone administrative de Coconi
• Mise en œuvre du programme pluriannuel en matière d'extension et de renforcement du réseau de l'électrification rurale

• Poursuite des opérations de construction actuellement en cours

26 642 104 €

Dépense pour l'étude du projet de la cité administrative et l'extension du siège du Conseil Général : 63 k€
144 km de routes départementales sur 234 km de routes.
10,7 km de routes départementales réhabilitées (contre 5,5 km en 2010)
2,04 km de routes sécurisées pour l'accès à un établissement scolaire
14 opérations entamées en 2013 dont 7 PMI

Dépenses relatives aux opérations réalisées en 2013 : 4,3 M€



PERSPECTIVES 2014

Ouvrages en bâtiment et électrification rurale

Réception du quai de transfert des déchets de Malamani

• Début des travaux du quai de transfert des déchets de Badamiers
• Finalisation de l'étude du quai de transfert des déchets ménagers du centre à Kahani
• S'agissant du projet de cité administrative à Kawéni, il est prévu :

• La poursuite des études et la réalisation de la 1ère tranche (construction des bâtiments administratifs)
• L'élaboration de schémas directeurs pour l'aménagement et
l'extension du siège du Conseil Général, de la zone administrative de Coconi
• Mise en œuvre du programme pluriannuel en matière d'extension et de renforcement du réseau de l'électrification rurale
• Poursuite des opérations de construction actuellement en cours



TRANSPORTS TERRESTRE ET MARITIME

NOS ACTIONS 2013

Transport terrestre

• Renouvellement de la procédure et attribution du marché public de transport scolaire à la société Matis pour cinq ans

• Les mesures ci-dessous sont retenues par le comité de pilotage afin d'améliorer la qualité et la sécurité des transports scolaires :

•Programmation pluriannuelle de travaux de sécurisation des arrêts de bus
• Présence régulière des forces de l'ordre dans les zones sensibles
• Sensibilisation sur la conduite à tenir dans les transports scolaires
• Mise en place d'un conseil de discipline pour traiter les infractions commises liées au ramassage scolaire
• Aménagement (trottoirs, signalisation horizontale, ...) de plusieurs arrêts de bus scolaire
• Poursuite des réflexions avec les communes sur la coordination du projet de réseau de transport interurbain

Transport maritime (STM)

Les actions menées en 2013 dans le cadre du STM (Service des Transports Maritimes) ont principalement permis :

• L'obtention du renouvellement de la certification ISM et la responsabilisation de l'équipage
• La réalisation des travaux d'aménagement des deux quais, permettant la mise en place de la nouvelle billetterie
• La formation de plusieurs agents (intégration, habilitation électrique,..)
• La gestion et le suivi de manière rigoureuse du transport de marchandises dangereuses
• La remise en marche de la porte d'embarquement de l'amphidrome « Maoré Mawa »
• Le renforcement des rotations par la mise en place d'une barge supplémentaire aux heures de pointe, notamment pendant l'augmentation du trafic aérien
• L'amélioration de la consommation de gazole. Car malgré qu'elle soit en hausse de 0,87% par rapport à l'année précédente, les navires ont effectué 2.5% d'heures de marche en plus.

PERSPECTIVES 2014

Transport terrestre

• Continuer les aménagements des points d'arrêt des bus scolaires

• Lancer le marché de suivi de transport scolaire

• Lancer les marchés de maîtrise d'œuvre pour le transport interurbain et aménager les pôles d'échange

Transport maritime (STM)

• Lancement du marché de construction de deux nouveaux amphidromes de grande capacité (590 passagers et 33 véhicules légers)

• Arrivée d'un nouvel amphidrome et révision de l'existant

• Remise en service de la Salama Djema I

• Poursuite de la formation des agents (commandants, chefs d'équipe, intégration…)



31 490 558 €

VOLET TRANSPORT TERRESTRE :

COÛT DU TRANSPORT SCOLAIRE :
18 M€ dont 60% destinés à la sous traitance
20 151 élèves transportés
Coût unitaire par élève transporté : 848 €
22 arrêts de bus scolaire aménagés
189 opérateurs sous-traitants
48 grands bus
31 établissements scolaires desservis
81 agents de médiation et de prévention
Dépense relative au transport occasionnel : 32 k€
Matériel et outillage technique : 420 k€
Frais étude transport interurbain:
182 k€

VOLET TRANSPORT MARITIME :
Dépenses totales : 12, 8M€ dont 92% en fonctionnement
Recettes totales : 12, 1M€ dont 3, 1M€ de vente de tickets pour les traversées et prestations, soit une baisse de 22% par rapport à 2012
1055 jours d'absence pour maladie ordinaire
7 accidents de travail avec une durée moyenne de près de 14 jours d'absence

Près de 70 agents ayant suivi une formation professionnelle

174 visites médicales effectuées

11 agents de sécurité recrutés en CDD

NOMBRE DE TRAVERSÉES :
- 4 426 210 piétons
- 304 003 deux roues
- 217 473 véhicules légers
- 44 004 véhicules utilitaires
- 13 501 poids lourds

1 040 000 litres de gazole consommés

26 051 heures de marche des navires, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2012



AMÉNAGEMENT FONCIER

NOS ACTIONS 2013

• Accueil du public et instruction des dossiers de demande foncière

• Gestion du domaine privé et public (terrestre et maritime) du Département

• Dans le cadre de la régularisation foncière, les actions ci-dessous ont été réalisées.
• Suivi de la procédure d'immatriculation du titre de propriété
• Etablissement des réquisitions d'immatriculation et de morcellement
• Rédactions des actes de reconnaissance de propriété définitive
• Publication des réquisitions et clôture de bornage au Registre des Actes Administratifs de la Préfecture

• Animation du secrétariat de la Commission du Patrimoine et du Foncier
• Intervention sur le terrain de la brigade foncière dans le cadre des demandes d'acquisition, des conflits fonciers, de changement de nom ou de location, de vérification ou de la prévention contre les occupations illégales

• Suivi des études et de l'aménagement foncier de plusieurs projets (opérations pour le logement social, quais de transfert des déchets, PMI, SDIS, collèges et lycées, cartographie des sites ou terrains, ...)

• Suivi des dossiers de bornage (formalités administratives, préparation et suivi de l'exécution des marchés publics de bornage, travaux topographiques et documents modificatifs de la parcelle cadastrale,...)

• Rédaction des actes de gestion du domaine (acquisition, aliénation, échange, transfert de gestion, location, bail à ferme, mise à disposition, concession domaine maritime, Autorisation d'Occupation Temporaire)

• Suivi du contentieux foncier en collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques

PERSPECTIVES 2014

• Amélioration de l'organisation des services fonciers et mobilisation de compétences
• Sécurisation des processus et des données dans le cadre des opérations foncières, afin de prévenir les fraudes et les irrégularités
• Mise en place d'un nouveau système de gestion foncière et domaniale
• Finalisation du PSI (plan stratégique immobilier)
• Finalisation de l'inventaire et l'analyse descriptive du patrimoine immobilier et foncier, puis mise en place d'un programme de valorisation
• Réalisation de la deuxième phase de la partition foncière (après celle réalisée en 2011) entre l'Etat et le Conseil Général
• Amélioration des opérations de titrement dans le cadre de la régularisation foncière
• Amélioration des recettes foncières



534 361 €

Dépense pour l'étude du projet de la cité administrative et l'extension du siège du Conseil 6 163 personnes accueillies à la Maison Départementale du Foncier, dont :
33 % se renseignaient de l'état d'avancement de leur dossier
25 % signaient des actes
862 demandes de foncier urbain, dont :
73% des dossiers présentés en CPF
269 dossiers transmis pour bornage
50 actes établis
Régularisation foncière
1 799 avis de clôture de bornage

5 513 réquisitions d'immatriculation créées

2 178 actes de propriété définitifs

15 mois de délai minimum pour la délivrance du titre de propriété

50 actes de vente établis

112 dossiers traités dans la régie de recette dont 21 concernent la vente de terrains

1 300 dossiers en attente de règlement par les futurs acquéreurs

247 locataires répertoriés dont 167 restent à identifier

642 interventions de la brigade d'enquête foncière

Recette foncière : 2,7 M€



SPORT

VIE ASSOCIATIVE

CULTURE

SPORT, JEUNESSE ET CULTURE

Le transfert de compétence, opéré en 2004, a permis au Conseil Général de Mayotte d'intervenir dans tous les domaines de la vie culturelle et sportive de l'île afin de valoriser son patrimoine culturel et sportif.

2 546 720 €

L'action culturelle soutenue par le Conseil général vise trois grands objectifs :

• la conservation et la valorisation des sites départementaux
• l'accompagnement des arts vivants et la création artistique
• l'accès aux pratiques artistiques et à la culture sous toutes ses formes (lecture, nouvelles technologies de l'information et de la communication, cinéma,...) pour toute la population de Mayotte

En ce qui concerne le sport et la vie associative, l'objectif du département est de favoriser la pratique sportive pour tous, en particulier chez les jeunes et d'encourager l'émergence du sport de haut niveau à Mayotte.

Les actions soutenues mettent en évidence la volonté du Conseil Général de mobiliser l'ensemble des partenaires de l'éducation populaire, de coordonner les moyens et de mettre en commun les compétences pour élaborer un projet éducatif en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles.
Cela se traduit essentiellement par l'octroi de subventions, la mise à disposition de moyens humains et logistiques aux acteurs associatifs sportifs et culturels.

Enfin, il est à noter que le soutien financier du Conseil Général dans ce domaine a baissé de près de 73% en quatre ans. Cela est dû aux contraintes budgétaires difficiles de ces dernières années.



SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

1 191 061 €

Volet sport :

20 demandes de subvention dont :
12 ligues
CROS
5 clubs
USEP/UNSS

Subventions accordées : 502 200 € dont :
- Ligues et comités : 73 %
- USEP/ UNSS : 17 %
- CROS : 7 %
- Autres associations : 3 %

Volet socio-éducatif :

Dépense totale : 288 440€

4 structures bénéficiaires

15 postes FONJEP financés

Volet coopération régionale :

Soutien aux associations et organismes : 325 000 €

6 structures bénéficiaires

NOS ACTIONS 2013

Développement sportif

• Appui aux associations réalisant des actions à caractère départemental en particulier les ligues et comités, l'USEP/UNSS, le CROS. Les crédits alloués ont donc permis de financer le fonctionnement des structures, les projets et les échanges sportifs officiels organisés par les différentes fédérations.

• Attribution de subventions à l'UNSS, l'USEP et à d'autres associations dans le cadre du sport scolaire
• Aménagement du gymnase de Labattoir dans le cadre du développement des équipements sportifs départementaux

• Réalisation d'un projet d'aménagement du stade de Cavani en collaboration avec les services de l'Etat et des fédérations de football et de rugby

Animation jeunesse et vie associative

• Accompagnement des structures départementales (CEMEA, CRIJ, CDR, Mission locale, ...) et associations villageoises réalisant des actions à caractère départemental afin d'assurer le fonctionnement, les accueils collectifs de mineurs, les actions socio-éducatives et l'emploi de personnels permanents

• Cofinancement avec l'Etat de plusieurs postes d'animateurs dans le cadre du dispositif FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire)

Echanges culturels et sportifs régionaux

• Organisation d'actions dans le cadre de partenariat institutionnel (visite de ministres malgaches) ou économique (séminaire du concept de Canal de Mozambique)
• Traitement des dossiers de demande de subvention pour des projets de coopération régionale

PERSPECTIVES 2014

Développement sportif / Animation jeunesse et vie associative
• Participer à la formation des dirigeants et éducateurs sportifs
• Créer un centre de perfectionnement pour encourager le sport d'élite
• Adapter les équipements départementaux aux attentes des usagers
• Soutenir les communes dans la programmation d'animation
• Relancer et restructurer les espaces cyber-base
• Réviser les procédés d'intervention du Conseil Général en direction des associations, à travers un nouveau règlement

Echanges culturels et sportifs régionaux
• Recadrage du champ d'action du service de la coopération régionale



CULTURE

NOS ACTIONS 2013

Développement de la lecture et préservation de la culture

• Organisation et réalisation, en partenariat avec l'ABM (Association des bibliothèques de Mayotte) et les Bibliothèques municipales et associatives, des actions suivantes :

Alizés-moi : réalisée 2 fois par vacances scolaires, cette activité a permis aux lycéens (au moins 7 lycéens par séance) d'échanger sur 5 titres sélectionnés par des documentalistes et des bibliothécaires

Escales littéraires : l'action a consisté à faire intervenir 6 auteurs originaires des DOM-TOM dans les établissements scolaires et les bibliothèques pour parler de leur métier ou d'un sujet bien défini

Exposition dans le cadre de la journée de la femme
Activités événementielles (lutte contre le sida, projection de film,.....)

Ateliers en informatique, multimédia et Internet

• Attribution de subventions aux associations pour des actions d'éducation culturelle, et organisation de festival de musique (FIM)

Gestion et valorisation du patrimoine

• Exposé des archives départementales de Mayotte et formation des professeurs dans les collèges et lycées sur la manière d'exploiter les documents d'archives dans l'enseignement de l'histoire de Mayotte

• Réalisation d'une exposition sur l'esclavage dans l'océan Indien de l'antiquité aux abolitions, à l'occasion de la journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage

• Publication d'un dossier pédagogique des Archives départementales intitulé «Santé et médecine à Mayotte et dans sa région, du XIXe siècle à nos jours»
• Lancement du projet de musée : sensibilisation et élaboration d'un projet scientifique et culturel, partenariat, collecte de données, actions de préfiguration

• Lancement du chantier de sécurisation de la Résidence du Gouverneur et réalisation de fouilles archéologiques à Dembéni

Mise aux normes du CCE (Centre de conservation et d'etude)

PERSPECTIVES 2014

Développement de la lecture

• Relancer des projets de point de lecture

• Reprise du prêt direct pour permettre aux usagers de faire des prêts dans les zones dépourvues de bibliothèque

Gestion et valorisation du patrimoine

• Mise en service du local de préarchivage du Conseil Général et formation des référents archives de la collectivité

• Publications de Taarifa n°4, du bulletin trimestriel Mahabari, de dossier pédagogique n°6, du livret CD sur la médecine traditionnelle, guide des Archives départementales

• Exposition sur la Convalescence de Majimbini

• Partenariat avec le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique aux Comores
• Projet de musée de Mayotte : mise en œuvre du PSC (projet scientifique et culturel)



1 355 659 €

Volet développement de la lecture :
61 316 documents

3 437 documentaires enfants et 9874 fictions

3 032 inscrits dont 2191 réinscriptions

19 064 documents « adulte » prêtés dont 221 non rendus

22 926 ouvrages « jeunesse » empruntés dont 395 non rendus

647 (dont 518 revues) de documents supprimés en section adulte et 126 en section jeunesse
5 ateliers d'écriture et 2 comités de lecture

Volet valorisation du patrimoine :

820 mètres linéaires (ml) d'archives éliminées légalement

162,28 ml d'archives versées dont 92.28ml par les services publiques

65 ml d'archives en vrac récupérés à la DLM et 30ml récupérés chez le cadi de Tsingoni

148 unités acquises en bibliothèque

23 lecteurs ont consulté les documents constituant les différents fonds de la bibliothèque

24 périodiques consultés, 36 ouvrages des fonds patrimonial et historique et 10 sous séries du fonds iconographique

132 nouveaux lecteurs inscrits à la salle de lecture des archives

675 documents consultables dans la salle de lecture, dont 523 documents d'archive, 95 ouvrages périodiques, 26 microfilms

71 heures de conte
13 structures subventionnées



FORMATION, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Le Conseil Général accompagne les jeunes mahorais (notamment les publics en difficulté) afin de favoriser leur réussite scolaire ou leur insertion professionnelle.

26 415 450 €

Une prise en charge des étudiants et lycéens est ainsi effectuée pour permettre la poursuite de leurs études hors Mayotte. Celle-ci se manifeste principalement par l'octroi d'aides et de complément de bourse nationale, la prise en charge des frais de transport, etc.
La formation universitaire relève désormais de la compétence de l'Etat avec la mise en place du centre universitaire de formation et de recherche.
A ce titre, l'intervention du Conseil Général consiste à veiller à l'adaptation des offres d'enseignement aux besoins du tissu économique de l'île.

La compétence régionale du département de Mayotte en matière de formation professionnelle se traduit par la mise en place des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage, le pilotage des dispositifs, l'animation des relations avec les partenaires et les prestataires de formation.
Enfin, le Conseil Général réalise des études statistiques et des prospectives sur la relation emploi/formation à Mayotte.

Etudiants et lycéens hors Mayotte

Recherche et accompagnement scolaire

Formation professionnelle et insertion

Observatoire

Emploi-formation, cité des métiers



PRISE EN CHARGE DES ÉTUDIANTS ET LYCÉENS HORS MAYOTTE

NOS ACTIONS 2013

• Mensualisation des aides étalées sur douze mois (les deux premiers termes se font sur justification d'un certificat de scolarité de l'année en cours) et paiement des bourses avant le 10 du mois

• Aide aux doctorants attribuée selon le sujet de thèse (commandité par le Conseil Général) relatif à Mayotte et autres

• Attribution d'aide aux lycéens à la Réunion, identique à celle de Métropole

• Prise en charge exceptionnelle des étudiants réorientés en cycle 1 malgré deux échecs durant les deux premières années de médecine

• Elargissement du dispositif de médiateur académique à Limoges, Montpellier et Poitiers

14 453 547 €

Au titre de l'année scolaire 2012/2013 :

942 lycéens aidés (contre 1 056 en 2011/2012)

3 422 étudiants aidés (contre 2 850 en 2011/2012)

1 203 primo partants dont 80% d'étudiants (contre 1149 en 2011/2012)

86 billets de retour définitif dont 83% de lycéens (contre 303 en 2011/2012)

633 billets accordés, hors retour définitif (stage, décès d'un membre de famille, rentrée scolaire) (contre 524 en 2011/2012)

64 bénéficiaires de la caution de logement (contre 84 en 2011/2012)

8 médiateurs académiques

PERSPECTIVES 2014

• Amélioration de l'information en faveur du public et renforcement de la collaboration avec les services du Vice Rectorat pour une meilleure orientation des jeunes
• Utilisation de la nouvelle application de gestion de bourses permettant la consultation en ligne des dossiers par les bénéficiaires

• Formalisation du dispositif de gestion de manuels scolaires du secondaire

• Révision du règlement de prise en charge (critères de résidence, ...)



RECHERCHE ET ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

NOS ACTIONS 2013

Accompagnement scolaire et éducatif

• Lancement du projet diplôme BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) avec le CEMEA
• Pré-enquête sur les structures d'éducation socio-familiale (Madrass et écoles coraniques)

• Accompagnement scolaire des collégiens et lycéens
Les actions ci-dessous sont menées pour favoriser la réussite scolaire des élèves mahorais en Métropole.

• Organisation de rencontres (assises, forum,...) sur les conditions de réussite et la préoccupation de la jeunesse mahoraise
• Participation à l'enquête « Information et Vie Quotidienne » destinée à évaluer le taux d'illettrisme à Mayotte

• Partenariat (marraine) avec l'association Entreprendre au Féminin pour faciliter l'insertion professionnelle des femmes

Recherche et enseignement supérieur

• Pilotage du 10ème FED régional : signature de la convention de financement entre l'Union Européenne et le Conseil Général
• Mise en place d'une plateforme numérique d'accès aux documents scientifiques mahorais : lien d'accès Internet : ***http://docscimay.cg976.fr***
• Réalisation de plusieurs réunions pour identifier les besoins, attentes et viviers de la formation continue supérieure à Mayotte

PERSPECTIVES 2014

Accompagnement scolaire et éducatif

• Affiner la logique de co- éducation et activer d'autres partenaires

• Réflexion sur la territorialisation des politiques éducatives

• Mise en place des cafés des parents dans plusieurs communes de Mayotte

• Finalisation de l'étude statistique portant sur les parcours des étudiants depuis leur entrée à l'université jusqu'à l'obtention de leur diplôme 2004 /2010

• Organisation à Toulouse des assises sur la réussite des étudiants mahorais en Métropole

Recherche et enseignement supérieur

• Élaboration du schéma régional de la recherche et de l'enseignement supérieur

• Lancement officiel du centre régional CNAM (Centre National des Arts et Métiers) de Mayotte



259 230 €

45 intervenants pour accompagner les élèves dans les collèges ou hors temps scolaire

12 coordinateurs communaux

2 000 élèves concernés

1 lycée et 15 collèges bénéficiaires du dispositif d'accompagnement scolaire

24 écoles primaires bénéficiant d'un accompagnement scolaire

1 université (Rouen) partenaire

350 personnes présentes aux 2ndes assises sur les conditions de réussite des élèves en Métropole

4 jeunes femmes suivies par le Conseil Général dans le cadre du réseau de marraines

9 000€ attribués pour la mise en place d'une plateforme numérique d'accès aux documents mahorais



FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION

NOS ACTIONS 2013

• Elaboration de conventions avec les centres de formation pour l'exécution de la commande publique de formation professionnelle

• Examen de validation du certificat de qualification d'ASA (Agent de sûreté aéroportuaire) : la partie « sécurité » de l'examen a été validée par tous les participants (salariés et demandeurs d'emploi)

• Organisation du 1er Forum sur la formation professionnelle, en partenariat avec les organismes de formation et les structures d'insertion professionnelle

• Lancement, fin août, du programme départemental de formation professionnelle pour 2013 et 2014

Formation en mobilité

• Mise en œuvre de la politique mobilité avec LADOM (l'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité)

• Prise en charge financière des étudiants en IFSI (Institut de Formation en Soin Infirmier) de Mayotte : versement mensuel d'indemnité forfaitaire, prise en charge des frais de transport pour les stages pratiques hors Mayotte

PERSPECTIVES 2014

• Etablir une nouvelle convention cadre avec l'Agence des Services et de Paiement suite à la dernière réforme

• Contrôler et suivre les conventions d'exécution des marchés conclus entre la collectivité et les organismes de formation professionnelle

• Former des agents à la gestion du FSE (Fonds Social Européen)

• Mise en place d'un règlement de bourse pour les formations sociales

• Améliorer le nombre de diplômés et de titrés de niveaux IV et III

Formation en mobilité

• Prospection des formations possibles à l'international (zone océan indien, Europe, Amérique, ...) et incitation des jeunes mahorais



11 642 044 €

79 conventions signées pour l'exécution des marchés de la formation professionnelle

2 323 stagiaires de la formation professionnelle

6 jeunes envoyés en France pour une formation de Personnels Navigants Commerciaux, dont 2 ont obtenu le certificat de navigation

6 jeunes envoyés à Maurice pour une formation de Management en gestion hôtelière

284 apprentis dans les 4 lycées subventionnés dans le cadre des Unités de Formation Adaptée

1 personne soutenue dans le cadre du Contrat insertion adaptation

3,8 M€ attribués à l'ASP (Agence des Services et de Paiement) pour le paiement des organismes de formation

Volet mobilité scolaire :

639 533€ de subvention attribuée à LADOM

387 stagiaires soutenus

314 145€ d'indemnités attribués aux étudiants en IFSI

47 étudiants en IFSI Mayotte pris en charge

99% des étudiants ont validé leur diplôme

54% de taux d'insertion professionnelle



OBSERVATOIRE EMPLOI-FORMATION, CITÉ DES MÉTIERS

NOS ACTIONS 2013

• Mise en place de la Cité des Métiers de Mayotte, suite à l'obtention du « label projet »:

• Montage du projet, coordination et animation des travaux avec les partenaires

• Aménagement et équipement du bâtiment d'accueil

• Ouverture au public et inauguration

• Organisation des journées portes ouvertes (sur la création d'entreprises
pour les jeunes de moins de 31 ans et sur l'emploi des personnes handicapées)

• Signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Général et le Bataillon du service militaire adapté de Mayotte

• Maintenance du site Internet sur les offres de formation professionnelle

PERSPECTIVES 2014

• Mettre en place une base de données emploi-formation, à travers la réalisation des études sectorielles
• Obtenir le Label fonctionnement pour la Cité des Métiers
• Signature d'une convention avec chaque structure partenaire
• Proposer des ateliers thématiques spécifiques (mobilité et création d'activité)
• Ouvrir davantage la Cité des Métiers aux divers acteurs de l'insertion professionnelle
• Lancer le site Internet de la Cité des Métiers et sa page Facebook

60 629 €

0 conseillers à la cité des métiers

868 entretiens effectués entre usagers et conseillers

15 partenaires

2 journées portes ouvertes

1 888 usagers et / ou visiteurs en 4 mois

235 lycéens et collégiens reçus dans le cadre des ateliers thématiques de métiers

33 925 visites en 2013 du site Internet sur les offres de



ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

L'ensemble des politiques publiques conduites par le département nécessite des moyens humains et matériels.

Outils d'appui aux services

Ressources humaines

Logistique et moyens matériels

Le Conseil Général de Mayotte compte ainsi au 31 décembre 2013
2 942 agents répartis sur une trentaine de directions sous l'autorité de six directeurs généraux adjoints ou rattachées directement à la direction générale des services.

L'ensemble des moyens humains, matériels et financiers qui sont déployés ont pour but de répondre aux attentes des usagers et satisfaire la population de Mayotte.

Enfin, différents outils transversaux (en matière de gestion, de communication, de vie institutionnelle,...) sont mis en place au sein de la collectivité afin de faire évoluer le fonctionnement de l'administration départementale.

109 172 599 €



OUTILS D'APPUI AUX SERVICES

NOS ACTIONS 2013

Etude et conseil

• Alerte et/ou aide à la décision sur :
• les engagements budgétaires non exécutées en 2012
• la situation financière du STM (Service des Transports Maritimes)
• le fonctionnement des régies d'avances et de recettes de la collectivité

• l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de la collectivité
• Préparation des transferts des lycées, collèges et services d'entretien des routes départementales
• Suivi du dossier relatif aux charges hors compétence

• Préparation de la transformation du SIS en SDIS (service départemental d'incendie et de secours)

Vie des assemblées

Les actions menées ci-dessous ont permis d'assurer un fonctionnement fluide et efficace des travaux des organesdép délibérants du département.

• élaboration de calendriers pour les réunions des assemblées plénières et commissions permanentes

• numérisation des actes (délibérations, rapports, ...)

• avis et propositions des conseils consultatifs (CESEM, CCEEM) relatifs aux rapports et projets de décrets soumis à l'assemblée délibérante

Commande publique

• Mise à jour des procédures de commande publique du Conseil Général

• Centralisation des achats publics au sein d'une direction
• Organisation des réunions de la commission d'appel d'offres

• Suivi de l'exécution financière des marchés. Ce qui a permis de réduire les rejets des mandats de paiement aux entreprises.

• Lancement de la dématérialisation des marchés publics. Les candidats aux marchés publics pourront ainsi retirer un dossier et répondre aux procédures lancées par la collectivité par voie électronique sur la plateforme **www.marches-securises.fr**

PERSPECTIVES 2014

Etude et conseil

• Elaboration de tableaux de bord de la direction générale
• Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions relatif aux régies d'avances et de recettes de la collectivité
• Réalisation a sur le fonctionnement des services du Conseil Général (DLM, ...)
• Finalisation de la transformation du SIS en SDIS Commande publique

• Finalisation de la dématérialisation des marchés publics

Vie des assemblées

• Evolution du service des assemblées dans la perspective de 2015

• Poursuite de la dématérialisation des actes (numérisation, procédures informatisées, ...) afin de réaliser des économies papier

• Meilleure planification des réunions pour garantir la sécurisation des procédures, ...



350 379 €

Volet étude et conseil :

4 recommandations pour améliorer la prise des décisions budgétaires

3 pistes d'amélioration du fonctionnement du STM

7 propositions pour un bon fonctionnement des régies de la collectivité

5 solutions pour améliorer la gestion de la collectivité

Volet vie des assemblées :

6 réunions de la commission permanente donnant lieu à 131 délibérations

12 séances plénières pour 164 délibérations

14 lettres d'observation du Préfet relatives aux délibérations

42 avis des conseils consultatifs

dont 35 publiés par le CESEM

et 7 publiés par le CCEEM

Volet commande publique :

14 réunions de la commission d'appel d'offres

301 achats publics réalisés, hormis les lettres de commande

292 marchés publics signés concernent l'aménagement du territoire

5 avenants aux marchés
dont 4 relèvent des travaux d'aménagement



RESSOURCES HUMAINES

NOS ACTIONS 2013

Gestion du personnel, emploi et compétences

Les principales actions menées en 2013 ont conduit à :
• La titularisation des agents non titulaires conformément à la loi du 12 mars 2012 relative à la résorption de l'emploi précaire et au décret du 22 novembre 2012 qui permet la titularisation sous la forme de recrutement réservé sans concours

• L'intégration et le reclassement des agents non encore intégrés

• Une meilleure gestion des carrières et de la paie, notamment avec l'élaboration des fiches signalétiques et financières

• La gestion des cotisations et des retraites qui a consisté entre autre, à l'élaboration de la déclaration annuelle des données sociales de l'ensemble des agents, à la gestion des affiliations des agents titulaires et à la liquidation des agents partant en retraite
• La gestion des effectifs (absences, recrutements et mobilité, ...)

Contentieux publics et privés

Le Conseil Général a traité divers courriers d'observation du contrôle de légalité et a géré de nombreux dossiers en contentieux relatif aux droits dans la fonction publique (application du régime indemnitaire, déféré préfectoral, rupture de contrat, responsabilité,..) et au marché public. Par ailleurs, la collectivité a également traité les dossiers en contentieux privé, essentiellement dans le domaine foncier.

Santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels

• Les actions de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité au travail ont permis :
• La réalisation d'examens médicaux (ou consultations) et de vaccinations des agents de la fonction publique territoriale
• L'identification des facteurs de risque de santé, des pathologies, des agents en situation de handicap, ...
• l'orientation de plusieurs agents vers un médecin traitant ou un spécialiste

Des actions sur le terrain ont été aussi réalisées : visite en milieu de travail, séances d'information sur les risques professionnels et sur la métrologie.
• Meilleure concertation pluridisciplinaire de maintien dans l'emploi

• Développement d'un partenariat (avec le centre de gestion de la Réunion, la caisse de sécurité sociale de Mayotte, ...)

• Meilleure gestion des données de santé au travail à travers un logiciel

Contentieux publics et privés

• Meilleure gestion et suivi en amont des dossiers



PERSPECTIVES 2014

Gestion du personnel, emploi et compétences

• Intensification de la politique de formation des agents
• Organisation des commissions administratives paritaires
• Réorganisation des services de la DRH

Santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels

• Réalisation d'un document unique, grâce à un logiciel, permettant de connaître l'ensemble des risques encourus au travail, les hiérarchiser et établir un plan d'actions pluriannuel
• Mise en place d'assistants de prévention dans les DGA

• Meilleure concertation pluridisciplinaire de maintien dans l'emploi
• Développement d'un partenariat (avec le centre de gestion de la Réunion, la caisse de sécurité sociale de Mayotte, ...)

• Meilleure gestion des données de santé au travail à travers un logiciel

Contentieux publics et privés
• Meilleure gestion et suivi en amont des dossiers

100 563 170 €

Masse salariale : 99 595 814 € dont 8 590 530€ pour le STM

Effectif total : 2 942 agents dont
281 au STM

1 990 titulaires et 952 non titulaires

13 agents de catégorie A+
266 agents de catégorie A
429 agents de catégorie B
1 996 agents de catégorie C

684 agents concernés par le dispositif de titularisation dont 73 intégrés en 2013

59 recrutements dont 45 dans le secteur médico-social

30 départs en retraite

192 redéploiements internes

35 étudiants en IRTS

Déplacements des agents pour missions : 796 301€
49 formations hors plan de formation (PDF) et 16 PDF

797 agents ont suivi des formations CNFPT et 183 hors CNFPT

1 052,5 jours de formation CNFPT

Dépense de formation diplômante : 171 055 €

177 stagiaires accueillis par le Conseil Général

Volet contentieux :

12 courriers d'observations du contrôle de légalité traités

97 contentieux publics (déférés préfectoraux) contre 17 en 2011 dont 93% relatifs aux ressources humaines

85 dossiers en contentieux privé

En médecine préventive :

1 228 consultations effectuées

dont 558 agents du CG976, soit 19 % de l'effectif total

Parmi ces agents du CG976 :

63 % d'hommes consultés
58 préconisations d'aménagement de poste

17 agents en situation de handicap

10 vaccinations opérées

40 visites de terrain

6 séances d'information sur les risques professionnels



LOGISTIQUE ET MOYENS MATÉRIELS

NOS ACTIONS 2013

• Les actions relatives au parc informatique et téléphonique ont permis principalement :

• Le déploiement des terminaux pour les utilisateurs des applications métiers et la virtualisation des ressources réseaux

• La mise en oeuvre d'un plan de formation bureautique « à la carte » pour les agents de la collectivité

• La montée en débit des liaisons interservices

• Quant aux applications de gestion et à l'automatisation des procédures, les actions suivantes ont été réalisées :

• La gestion des compléments de bourse
• La gestion du parc informatique et téléphonique
• La géolocalisation des véhicules de la collectivité

Gestion du parc automobile et des sites

• Mise en place d'un système de géolocalisation des véhicules de la collectivité afin d'approfondir les contrôles notamment liés à l'utilisation des véhicules et par conséquent à la consommation du carburant.

• Réalisation des visites préventives sur les véhicules afin d'optimiser l'utilisation du parc automobile et limiter les dépenses de contrôle.

• Gestion des biens mobiliers et locations immobilières de la collectivité

• Réalisation d'interventions techniques (électricité, climatisation, plomberie,...) sur des sites de la collectivité

PERSPECTIVES 2014

Système d'information et de télécommunication

• Finalisation du système de virtualisation des serveurs de données et d'applications

• Lancement d'un marché pour remplacer l'autocommutateur téléphonique au siège du Conseil Général

Gestion du parc automobile et des sites

• Réalisation d'un nouveau règlement intérieur relatif aux conditions d'utilisation des véhicules de service et de remisage à domicile

• Acquisition de nouveaux véhicules légers

• Réorganisation des bureaux des services de la collectivité



8 259 050 €

Parc informatique :

318 abonnements GSM dont 30 passerelles

1160 lignes téléphoniques

327 imprimantes

87 copieurs dont 76 en fin de vie

1700 ordinateurs dont 650 ont plus de 3 ans

31 serveurs dont 7obsolètes

Logistique, parc automobile :

61 sites occupés par les services du Conseil Général
dont 36 en location

547 interventions techniques dont :
236 pour des travaux de climatisation

159 concernent l'électricité

152 concernent la plomberie

123 véhicules dont 8 locations

Charge de véhicules : 409 K€ dont 41% pour le carburant

Volume essence : 91 400 litres
Volume gasoil : 74 900 litres

Service des courriers :

11 711 courriers arrivés dont 68 % destinés au Secrétariat Général

15 905 courriers départ enregistrés dont 34 % à la DGA SDS et 24 % à la DGA Aménagement

ANNEXE: RAPPORT FINANCIER

Pointsmarquantsducompteadministratif

Structure du compte administratif

Ratios financiers

Situation financière

Réalisées à partir des comptes administratifs consolidés, les analyses ci-après offrent une vision globale de l'évolution des finances départementales, notamment sur les deux dernières années 2012 et 2013.

Les comptes de la collectivité affichent un résultat de clôture 2013 excédentaire de 45 M€, dont 39 M€ proviennent de la section de fonctionnement.

De plus, malgré une situation financière très contrainte (ces quatre dernières années), des efforts en investissement ont été entrepris en 2013 afin de favoriser la relance économique à Mayotte. La part consacrée à l'investissement a ainsi presque doublée entre 2012 et 2013.

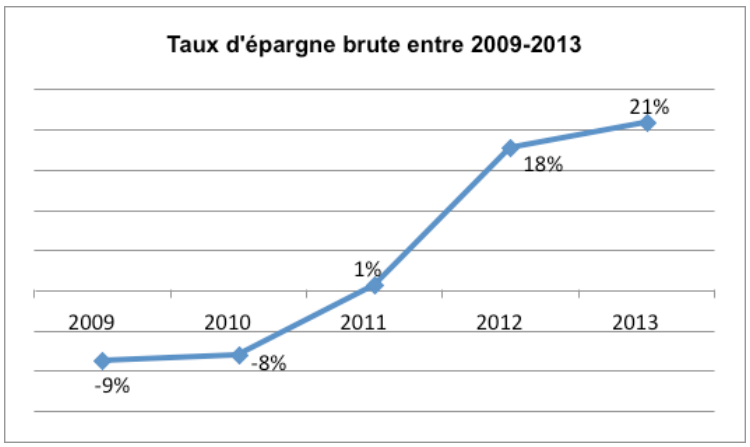
Enfin, des ratios financiers sont affichés afin de fournir des indicateurs sur la situation financière de la collectivité, comparée notamment à d'autres collectivités d'outre-mer.

POINTS MARQUANTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Une amélioration sérieuse du taux d'épargne brute*

L'épargne brute du Conseil Général s'élève à 64 millions d'euros en 2013 contre près de 50 millions d'euros en 2012.

Le taux d'épargne brute enregistre une légère amélioration, passant ainsi de 18% en 2012 à 21% en 2013.



Un taux d'exécution en dépense d'investissement en légère baisse

Le taux d'exécution en dépense d'investissement diminue légèrement en 2013 (58 % contre 63 % en 2012). Toutefois, le montant consacré à l'investissement est beaucoup plus important en 2013 (51 M€) qu'en 2012 (29 M€).

Les restes à réaliser en 2013 (10 M€) ont baissé de 28% par rapport à 2012.

** Epargne brute : il s'agit d'un indicateur qui permet d'apprécier la santé financière d'une collectivité (différence entre : les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement). Il permet d'évaluer la bien portance de la section de fonctionnement et la capacité du Conseil général à rembourser ses emprunts. Le taux d'épargne brute est l'épargne brute divisée par les recettes réelles de fonctionnement.*

Recettes réelles : 337 M€

Dépenses réelles : 293 M€

Nombre de mandats émis : 18 999, contre 27 164 en 2009

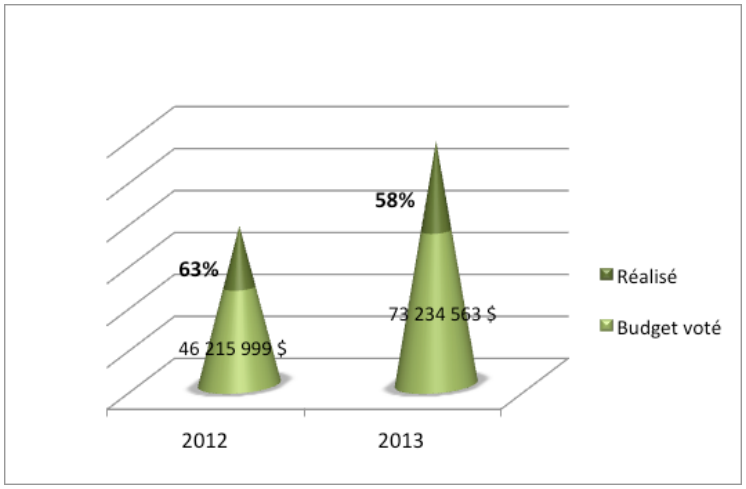
Nombre de mandats rejetés : 604, contre 384 en 2009

Nombre de titres émis : 3 318, contre 1 990 en 2009

Nombre de titres rejetés : 84, contre 142 en 2009

Encours de la dette : 118 M€

Taux d'épargne brute : 21%
Taux d'exécution en dépense d'investissement : 58 %



Une diminution significative de l'endettement

L'encours de la dette s'est considérablement réduit depuis 2010 (147 M€) pour s'établir à 118 M€ au 31 décembre 2013.

Un résultat de clôture 2013 excédentaire de 45 M€

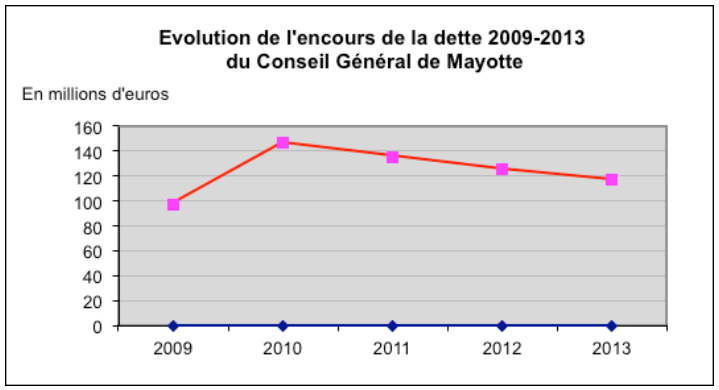
Le compte administratif 2013 dégage un résultat excédentaire de l'exercice de près de 44 M€. Cela est du à un résultat remarquable de la section de fonctionnement qui affiche 51,7 M€ d'excédent.

Résultat d'exécution du budget principal (hors STM et SIS)

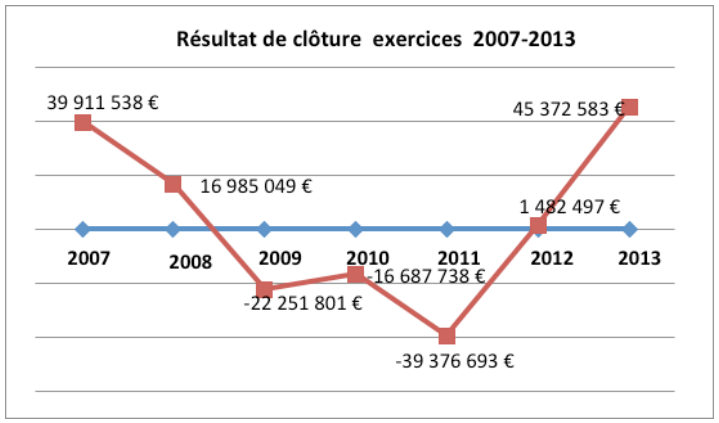
	Résultat de clôture exercice 2012	2013	Résultat de clôture exercice 2013
section fonctionnement	- 12 207 161 €	51 726 678 €	39 519 517 €
section investissement	13 689 658 €	- 7 836 592 €	5 853 066 €
Total résultat	1 482 497 €	43 890 086 €	45 372 583 €

S'agissant des résultats de clôture d'exercice, son évolution est retracée dans le graphique ci-après.
Le résultat de clôture à l'exercice 2013 est ainsi de 45 M€, après être déficitaire durant la période 2009 à 2011.

De plus, les deux sections budgétaires présentent également au 31 décembre 2013 des résultats positifs.



Résultat d'exécution du budget principal (hors STM et SIS)			
	Résultat de clôture exercice 2012	2013	Résultat de clôture exercice 2013
Section fonctionnement	- 12 207 161 €	51 726 678 €	39 519 517 €
Section investissement	13 689 658 €	- 7 836 592 €	5 853 066 €
Total résultat	**1 482 497 €**	**43 890 086 €**	**45 372 583 €**



STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Recettes en 2013

En 2013, les recettes réelles de fonctionnement du Conseil Général s'établissent à près de 306 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 10% par rapport à 2012.
Cette hausse s'explique essentiellement par un accroissement important des recettes douanières (+15%) et de celles relatives aux remboursements de charges de personnel (+172%), à l'appui budgétaire de l'Europe (11,9M€).

Les recettes réelles d'investissement ont quant à elles quasiment doublé pour atteindre près de 31 millions d'euros en 2013. Les subventions d'équipement reçues en 2013 ont fortement augmenté (+155 % par rapport à 2012) pour atteindre 28,3 M€.

Dépense en 2013

S'agissant des dépenses réelles de fonctionnement, elles ont sensiblement augmenté pour s'établir à 242 millions d'euros en 2013, soit plus de 6,17 % par rapport à 2012. Cela résulte principalement de l'accroissement notable des charges relatives au RSA (+214%), à la gestion courante (+9%) et au personnel (+5%).

Aussi, les dépenses réelles d'investissement ont fortement progressé de plus de 208 % pour atteindre 51 millions d'euros en 2013.

Evolutions prévues à compter de 2014

• Vigilance sur le manque à gagner (83 M€) résultant de l'application de la fiscalité directe locale

• Négociation avec l'Etat sur la compensation financière des nouvelles compétences transférées

Recettes réelles de fonctionnement : 306 M€

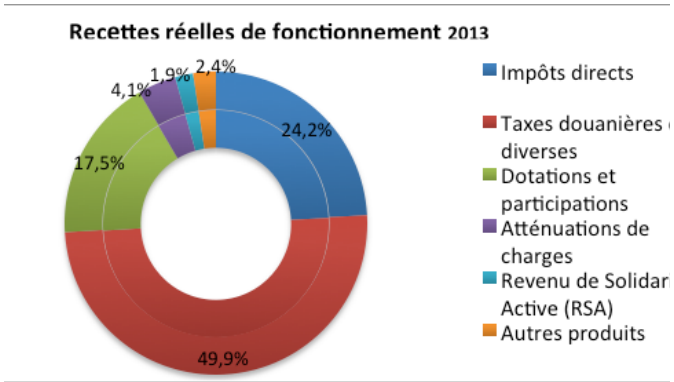
Dépenses réelles de fonctionnement : 242 M€

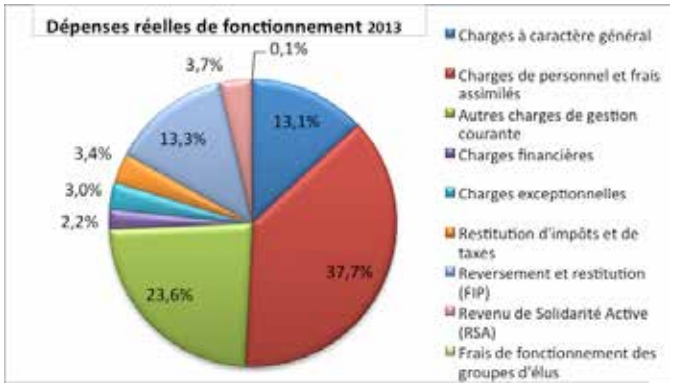
Recettes réelles d'investissement : 31 M€

Dépenses réelles d'investissement : 51 M€

Restes à réaliser en investissement : 10 M€

Rattachement à l'exercice : 5, 6M€





RATIOS FINANCIERS 2013

Population : 212 645 habitants (source : recensement 2012 de l'Insee Mayotte)

Les ratios financiers obligatoires sont définis par l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Et conformément à l'article 16 de la loi du 6 février 1992 et son décret d'application n° 93-570 du 27 mars 1993, ces ratios doivent être publiés en annexe des documents budgétaires de la collectivité. Ils constituent donc des indicateurs importants pour apprécier la situation financière de la collectivité.

La série se référant au compte administratif 2013 du Conseil Général de Mayotte est reproduite ci-dessous. La moyenne pondérée en 2012 pour l'ensemble des départements d'Outre-mer figure entre crochet (sources : DGCL et CA 2012).

Dépenses réelles de fonctionnement/population
1 136 € [1 415 €]

Produit des impôts directs/population
347 € [206€]

Recettes réelles de fonctionnement/population
1 438 € [1 587€]

Dépenses d'équipement brut/population
200€ [137€]

En cours de la dette/population
553€ [466€]

Dotation globale de fonctionnement/population
136€ [370€]

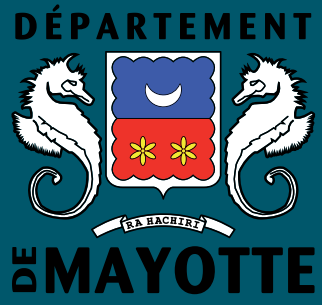
Charges de personnel/dépenses réelles de fonctionnement
38% [22%]

(Dépenses réelles de fonctionnement +remboursement annuel de la dette*)/recettes réelles fonctionnement
81% [92%]

Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement
14% [9%]

Encours de la dette totale/recettes réelles de fonctionnement
38% [29%]

(*) = remboursement de la dette, hors crédits reconstituables


DÉPARTEMENT
RA HACHIRI
DE MAYOTTE